

# Augustin, les sibylles et les *Oracles sibyllins*

Jean-Michel Roessli  
Université de Fribourg, Suisse

## Introduction

De tous les Pères de l'Église de langue latine, Augustin est, après Lactance<sup>1</sup>, celui qui fait le plus souvent référence aux *sibylles* et aux *oracles sibyllins* dans sa réflexion théologique et dans son œuvre. Il y revient à diverses reprises, tant dans ses écrits polémiques que dans sa correspondance et ses traités exégétiques et doctrinaux. Il en est une première fois question dans l'*ep. Rom. inch.* 3 qui date de 394-395 ; puis, plus brièvement, dans l'*ep.* 258, 5 à Marcianus qui doit lui être légèrement postérieure ; dans deux passages du *c. Faust.* (XIII, 2. 15), rédigé quelques années plus tard (398-400) ; dans le *cons. eu.* (I, 27), à peine postérieur au *c. Faust.* ; dans l'*ep.* 104, 11 à Nectarius de 409-410, et enfin dans trois passages de la *ciu.* (III, 17 ; X, 27 ; XVIII, 46), dont la rédaction s'étend de 413 à 426 environ<sup>2</sup>. Mais la discussion la plus étendue se lit au livre XVIII, chapitre 23 de ce même traité<sup>3</sup>. La présente contribution se propose d'examiner l'ensemble de ces textes et de dégager la conception que l'évêque d'Hippone pouvait se faire des *sibylles* et de leurs prophéties.

Trois cas de figure différents doivent être envisagés :

1) dans la plupart des passages considérés, Augustin se réfère à *une Sibylle*, celle de Cumès ou parfois d'Érythrée, qu'il utilise à des fins clairement apologétiques (*ep.* 258, 5 à Marcianus ; *ep.* 104, 11 à Nectarius, etc..) ;

- 1 Et avant Quodvultdeus, évêque de Carthage entre 437 et 453, pourrait-on encore ajouter, puisque celui-ci fera également un large usage des *Oracles sibyllins* dans ses écrits, en particulier dans *Le livre des promesses et des prédictions de Dieu* (SC 101-102, Paris, 1964), dont la rédaction est à situer entre 445 et 455, et dans le *Sermon contre les Juifs, les païens et les ariens*, sur lequel je reviendrai dans la dernière partie de cette étude. Comme nous le verrons, sa dette à l'égard d'Augustin est entière sur ce point.
- 2 Pour tous ces problèmes de datation, voir notamment A. D. FITZGERALD (ed.), *Augustine through the Ages. An Encyclopedia*, Grand Rapids, 1999, ainsi que l'*Augustinus-Lexikon*, en cours de publication à Würzburg (deux tomes parus).
- 3 Ce texte a déjà fait l'objet d'études spécifiques, parmi lesquelles celle d'A. KURFESS, « Die Sibylle in Augustins Gottesstaat », *ThQ* 117 (1936) 532-542. Sur Augustin et les sibylles, voir également J. CRASSET, *Dissertation sur les oracles des Sibylles*, Paris, 1678, p. 144-168 ; K. PRÜMM, « Das Prophetenamt der Sibyllen in kirchlicher Literatur mit besonderer Rücksicht auf die Deutung der IV. Ekloge Virgils », *Schol.* 4 (1929) 67-76 ; B. ALTANER, « Augustinus und die neutestamentlichen Apokryphen, Sibyllen und Sextussprüche. Eine quellenkritische Untersuchung », *AnBoll* 67 (1949) 236-248, spécialement 244-247 (réimprimé dans ID., *Kleine patristische Schriften* [TU 83], Berlin, 1967, p. 204-215) ; A. KURFESS, *Sibyllinische Weissagungen. Urtext und Übersetzung*, Munich, 1951, p. 341-344 ; P. F. BEATRICE, « The Sibylline Oracles », dans A. D. FITZGERALD (ed.), *o. l.* ci-dessus note 2, p. 792-793.

2) en un passage isolé de la *ciu.* (III, 17), ainsi que dans le *cons. eu.* (I, 27), il évoque les *libri sibyllini* romains, qui ne sont pas à confondre avec

3) les *oracula sibyllina*, de composition judéo-chrétienne, abordés dans le dernier texte qu'il consacre à ce sujet (*ciu.*, XVIII, 23).

### *Augustin, Virgile et la Sibylle de Cumès*

Personne ne s'en étonnera, les réflexions d'Augustin sur les *sibylles* sont d'abord suscitées par la quatrième *Églogue* de Virgile et le célèbre vers : « *Le voici venu, le dernier âge de l'oracle de Cumès* »<sup>4</sup>, dans lequel Augustin n'hésite pas à reconnaître un oracle de la Sibylle du même nom<sup>5</sup>. Or qu'a-t-elle annoncé, cette Sibylle de Cumès, sinon l'avènement d'un nouvel âge d'or, inauguré par la naissance d'un enfant ? Bien qu'Augustin n'ignore pas qu'au sens littéral et historique la quatrième *Églogue* est un message de félicitation adressé à Pollion, l'ami de Virgile, avant la venue au monde de son enfant, la signification profonde de la prophétie sibylline est à ses yeux l'annonce de la grâce rédemptrice du Christ<sup>6</sup>.

- 4 VERG., *buc.*, 4, 4 : « *Ultima Cumaei uenit iam carminis aetas.* » Il n'est pas dans mon propos de recenser ici toutes les études consacrées à ce chef-d'œuvre de la littérature. Le lecteur trouvera toutes les références utiles dans l'article de l'*Enciclopedia virgiliana* sur la quatrième *Églogue* (I, 1984, p. 557-560). Sur ce vers en particulier, on pourra lire la contribution d'A. WLOSOK, « *Cumaeum carmen* » (Verg., Ecl. 4, 4) : *Sibyllenorakel oder Hesiodgedicht ?*, dans *Forma futuri. Studi in onore del Cardinale Michele Pellegrino*, Torino, 1975, 693-711 (repris dans A. WLOSOK, *Res humane – res divinae*. Kleine Schriften, hrsg. von E. HECK und E. A. SCHMIDT, Heidelberg, 1990, p. 302-319) ; L. NICASTRI, « *Il Cymaeum carmen di Virgilio* », dans M. GIGANTE (éd.), *Civiltà dei Campi Flegrei*, Naples, 1992, p. 41-78. Sur l'importance de ce poète pour Augustin, cf. notamment K.-H. SCHEKLE, *Virgil in der Deutung Augustins* (Tübinger Beiträge zur Altertumswissenschaft 32), Tübingen, 1939, spécialement p. 17-21. Sur Virgile et les sibylles, voir A. KURFESS, « *Horaz und Vergil und die jüdische Sibylle* », *PastB* 45 (1934) 414-425 ; ID., « *Vergil und die Sibyllen* », *ZRGG* 3 (1951) 253-257 ; ID., « *Vergils vierte Ekloge und die Oracula Sibyllina* », *HJ* 73 (1954) 120-127 ; ID., « *Vergils 4. Ekloge und christliche Sibyllen* », *Gym*. 62 (1955) 110-112.
- 5 AUG., *ep. Rom. ineb.* 3 (*PL*, 35, col. 2089) : « *ultima Cumaei iam uenit carminis aetas* ». *Cumaeum* autem *carmen* *sibyllinum* esse nemo dubitauerit. Voir note 7, ci-dessous pour le texte complet. La manière dont Augustin s'exprime à la fin de ce passage incite à penser qu'il se trouvait à son époque des gens pour douter de cette identification entre le « *Cumaeum carmen* » et un oracle de la Sibylle du même nom ; cf. les scholies à la quatrième *Bucolique* (H. J. ROSE, *The Eclogues of Virgil*, Los Angeles, 1942, p. 175-178). Pour les modernes également, cette identification ne va pas toujours de soi. Aux yeux de certains spécialistes, l'*ultima aetas* du « *Cumaeum carmen* » pourrait tout aussi bien être rapprochée du poème d'Hésiode sur les âges de l'humanité, provenant de la ville de Cymè en Éolide ; pour un tel point de vue, cf. G. RADKE, « *Vergils Cumaeum carmen* », *Gym*. 66 (1959) 217-246. Néanmoins, avant Augustin, Lactance (*inst. diu.*, VII, 24, 12) avait déjà identifié le *Cumaeum carmen* au *Cumae Sibyllae carmen*. D'autre part, pour un lecteur averti de l'œuvre virgilienne – ce qu'Augustin était à n'en point douter –, le poète lui-même autorisait cette identification ; cf. *Aen.*, 6, 98.
- 6 AUG., *ep.* 104, 3, 11 (*CSEL*, 34, 2, p. 590, l. 9-19) : « *inde praecisus omnibus dilationibus, ad illius gratiam confugiendum est, cui uersissime dici potest quod carmine adulatorio nescio cui nobili dixit, qui tamen ex Cumaeo, tanquam ex prophético carmine se accepisse confessus est : "Te duce si qua manent sceleris uestigia nostri, / Inrita perpetua soluent formidine terras". Hoc enim duce, solutis omnibus dimissisque peccatis, hac uia ad coelestem patriam peruenitur, cuius habitatione cum eam tibi amandam, quantum potui, commendarem, admodum delectatus es* » (« *C'est pourquoi, coupant court à tout délai, ayons recours à la grâce de celui à qui l'on peut appliquer, avec raison, les paroles flatteuses d'un de vos poètes à je ne sais quel illustre personnage de l'ancienne Rome, paroles qu'il dit cependant avoir empruntées à la Sibylle de Cumès. "Sous ta conduite, s'il reste encore quelques traces de notre crime, / elles s'effaceront et la terre sera délivrée des craintes qui l'agitaient perpétuellement"* (VIRGILE, *Églogue*, 4, 13-14). En effet, quand on a pour guide et pour chef Jésus-Christ, tous les péchés étant remis, on parvient à cette céleste patrie, dont le séjour a paru avoir pour vous tant de charmes, lorsque, autant que je l'ai pu, je la recommandais à votre amour. ») Sur les interprétations chrétiennes de la quatrième *Églogue*, voir P. COURCELLE, « *Les exégèses chrétiennes de la quatrième Églogue* », *REA* 59 (1957) 294-319 (= ID., *Opuscula Selecta*, Paris, 1984, p. 156-181) ; p. 314, pour le passage dont il est question ici ; C. MONTELEONE, *L'egloga quarta da Virgilio a Costantino. Critica*

La conception qu'Augustin se fera des *sibylles*, par la suite dans les œuvres de la pleine maturité, découle de cette lecture chrétienne de la quatrième *Églogue* qui se profile déjà dans le premier texte où il y fait référence, soit dans l'*ep. Rom. inch.*, § 3, rédigée vers 394-395. Dans ce petit traité exégétique, le futur évêque d'Hippone explique qu'il y eut, au cours de l'histoire, des prophètes qui n'étaient pas à proprement parler des interprètes de la Parole de Dieu, mais qui ont entendu des prophéties relatives au Christ et les ont chantées. C'est à cette catégorie, dit-il, que l'on rattache la *Sibylle*, rapportant ainsi une opinion apparemment fort répandue. Augustin s'empresse ensuite d'ajouter qu'il aurait du mal à y croire si le plus noble des poètes latins, à savoir Virgile, n'avait lui-même parlé du renouvellement du monde en des termes qui évoquent le règne de Jésus-Christ. Or, la source d'inspiration à laquelle Virgile se réfère n'est autre que le *carmen Cumaeum*, naturellement identifié par Augustin à un oracle de la Sibylle du même nom<sup>7</sup>.

Ce sont les mêmes idées qui se répètent ici et là dans l'œuvre d'Augustin : dans l'*ep.* 258, 5 à Marcianus (de 395 environ)<sup>8</sup>, l'*ep.* 104, 3, 11 à Nectarius (de 409-410)<sup>9</sup> et au livre X de la *ciu.* (ch. 27)<sup>10</sup>. Seuls deux passages du *c. Faust.* (XIII, 2, 15, de 404-405) sont en

*del testo e ideologia*, Maudria, 1975, p. 75-91 (Constantin) ; S. BENKO, « Virgil's fourth Eclogue in Christian Interpretation », dans *ANRW*, II, 31, 1 (1980) 646-705 ; A. WLOSOK, « Zwei Beispiele frühchristlicher "Vergilrezeption" : Polemik (Lact., div. inst. 5, 10) und Usurpation (Or. Const. 19-21) », dans *2000 Jahre Vergil. Ein Symposium*, hrsg. von V. PÖSCHL (Wolfenbütteler Forschungen 24), Wiesbaden 1983, p. 63-86 ; réimprimé avec compléments dans *Symposium Vergilianum*, hrsg. von I. TAR (Acta Universitatis de Attila József nominatae. Acta Antiqua et Archaeologica 25), Szeged, 1984, p. 7-41 (réimprimé avec compléments aux notes 34 et 39 dans A. WLOSOK, *o. l. ci-dessus* note 4, p. 437-459).

- 7 AUG., *ep. Rom. inch.* 3 (*PL*, 35, col. 2089) : « fuerunt enim et prophetae non ipsius, in quibus etiam aliqua inueniuntur, quae de Christo audita cecinerunt, sicut etiam de Sibylla dicitur, quod non facile crederem, nisi quod poetarum quidam in Romana lingua nobilissimus, antequam diceret ea de inuouatione saeculi, quae in domini nostri Iesu Christi regnum satis concinere et conuenire uideantur, praeposuit uersum dicens : "ultima Cumaei iam uenit carminis aetas." Cumaeum autem carmen Sibyllinum esse nemo dubitauerit. » (« Il y a eu en effet des prophètes qui n'étaient pas les prophètes de Dieu et dans lesquels on trouve également quelques oracles prophétiques chantant les oracles qu'ils avaient entendus sur le Christ, comme on le dit aussi de la Sibylle ; ce que je ne croirais pas facilement, si l'un des poètes les plus nobles de la langue latine, célébrant l'avènement d'une ère nouvelle en termes qui paraissent assez correspondre et convenir au règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, n'avait commencé par ce vers : "Le dernier âge de l'oracle de Cumes est enfin venu" (VIRGILE, *Églogue*, 4, 4). Or, personne ne doutera que l'oracle de Cumes est un oracle de la Sibylle. »)
- 8 AUG., *ep.* 258, 5 (*CSEL*, 57, p. 609, l. 11-17-p. 610, l. 3) : « iam profecto sic uiuis ut sis dignus baptismo salutari remissionem praeteritorum accipere peccatorum. Nam omnino non est cui alteri praeter Dominum Christum dicat genus humanum : "Te duce si qua manent sceleris uestigia nostri, / Inrita perpetua soluent formidine terras". Quod ex Cumaeo, id est, ex Sibyllino carmine se fassus est transtulisse Vergilius ; quoniam fortassis etiam illa uates aliquod de unico Salvatore in spiritu audierat, quod necesse habuit confiteri. » (« Votre vie présente vous rend digne de recevoir, par les eaux salutaires du baptême, la remise de vos péchés passés. Car c'est seulement à Notre Seigneur Jésus-Christ que le genre humain peut dire : "Sous ta conduite, s'il reste encore quelques traces de nos crimes, / elles disparaîtront, et la terre n'aura plus rien à craindre" (VIRGILE, *Églogue*, 4, 13-14). Virgile avoue qu'il a emprunté ces deux vers à l'oracle de Cumes, c'est-à-dire à la Sibylle. Peut-être cette prophétesse avait-elle, par une inspiration, appris quelque chose sur notre unique Sauveur, et avait-elle été forcée de le révéler. »)
- 9 AUG., *ep.* 104, 3, 11 (*CSEL*, 34, 2, p. 590, l. 9-19), cité ci-dessus note 6.
- 10 AUG., *ciu.*, X, 27 (*CSEL*, 40, 1, p. 492, l. 29-p. 493, l. 14) : « non enim te decepisset, quem uestra, ut tu ipse scribis, oracula sanctum immortalaeque confessa sunt ; de quo etiam poeta nobilissimus poetice quidem, quia in alterius adumbrata persona, ueraciter tamen, si ad ipsuum referas, dixit : "Te duce, si qua manent sceleris uestigia nostri, / Inrita perpetua soluent formidine terras." Ea quippe dixit, quae etiam multum proficientium in uirtute iustitiae possunt propter huius uitae infirmitatem, etsi non scelera, scelerum tamen manere uestigia, quae non nisi ab illo saluatore sanantur, de quo iste uersus expressus est. Nam utique non hoc a se ipso se dixisse Vergilius in eclogae ipsius quarto ferme uersu indicat, ubi ait : "ultima Cumaei uenit iam carminis aetas" ; unde hoc a Cumaei Sibylla dictum esse incunctanter apparet. » (« Car il ne t'aurait

dissonance avec cette valorisation de la *Sibylle* et de ses prophéties. Et encore convient-il de souligner que la réserve d'Augustin à leur égard est provoquée par la polémique contre le manichéen Fauste, qui tient les oracles (*uaticinia*) des Gentils, parmi lesquels ceux de la Sibylle et d'Orphée, pour infiniment supérieurs aux prophéties juives, ce à quoi l'évêque d'Hippone rétorque : 1° par un argument d'autorité, en disant qu'ils ne sont pas lus dans les églises et ne bénéficient donc d'aucune reconnaissance officielle, 2° en déclarant que, même s'ils ont pu dire ou prédire quelque chose de vrai sur Dieu ou Jésus-Christ, ils n'ont pas cessé d'encourager les païens à honorer les idoles et les démons ou n'ont pas osé les en empêcher<sup>11</sup>.

### *La réflexion d'Augustin sur les sibylles dans la Cité de Dieu (XVIII, 23)*

À l'exception de ces deux passages du *c. Faust.*, les allusions aux *sibylles* évoquées jusqu'à présent ne font que préfigurer le long développement qu'Augustin leur consacre en *ciu.* XVIII, 23. L'évêque d'Hippone y donne l'exemple de plusieurs oracles sibyllins traduits en latin, parmi lesquels un acrostiche<sup>12</sup> appelé à connaître une fortune considérable au

pas trompé celui que "vos propres oracles", comme tu l'écris toi-même, ont reconnu saint et immortel : lui dont a parlé le plus illustre des poètes, en poète il est vrai, car il traçait l'ébauche d'un autre personnage, mais non sans vérité, si on rapporte au Christ ces vers : "Sous ta conduite, s'il reste quelque trace de nos crimes, / elle sera effacée et la terre délivrée de son perpétuel effroi" (VIRGILE, *Églogue*, 4, 13-14). Il s'agit ici de ce qui, en raison de l'infirmité de cette vie, peut subsister sinon de crimes, du moins de traces de crimes, même chez les plus avancés dans la vertu de justice et que seul peut effacer le Sauveur désigné par ces vers. Qu'il ne parle pas en son propre nom, Virgile lui-même l'indique au quatrième vers, je crois, de son *Églogue* en disant : "Déjà voici venu le dernier âge de l'Oracle de Cumes" (*ibid.*, 4, 4). D'où il apparaît immédiatement qu'il parle ainsi d'après la Sibylle de Cumes », traduction de G. Combès [BA 34], Paris, 1959, p. 523-524).

11 AUG., *c. Faust.*, XIII, 2 (CSEL, 25, 1, p. 379, l. 18-26) : « dicatque illis accommodatoria esse uaticinia Sibyllae et Orphei, uel si qua forte alia sunt uatum gentilium, ut credatur in Christum : nec attendat in nullis ecclesiis illa recitari, cum Hebraei Prophetiae in omnibus gentibus clareant, atque ad christianam salutem tanta fidelium examina adducant. Dicere autem non esse aptam gentibus Hebraeam prophetiam, ut credant in Christum, cum uideat omnes gentes per Hebraeam prophetiam credere in Christum, ridicula insania est » (« et il dit que les oracles de la Sibylle, d'Orphée ou de tout autre devin de la Gentilité étaient bien plus appropriés que les prophéties pour les faire croire en Jésus-Christ. Il ne fait pas attention que ces oracles ne sont lus dans aucune église, tandis que les prophètes hébreux brillent dans toutes les nations et amènent des essais de fidèles au salut chrétien. Or, dire que la prophétie hébraïque n'est pas faite pour que les Gentils croient au Christ quand il voit toutes les nations y croire par le moyen de cette même prophétie, c'est aussi ridicule qu'insensé. »). Voir également *c. Faust.*, XIII, 15 (CSEL, 25, 1, p. 394, l. 17-25) : « Sibylla porro uel Sibyllae et Orpheus et nescio quis Hermes et si qui alii uates uel theologi uel sapientes uel philosophi gentium de filio dei aut de patre deo uera praedixisse sui dixisse perhibentur, ualet quidem aliquid ad paganorum uanitatem reuincendam, non tamen ad istorum auctoritatem amplectendam, cum illum deum non colere ostendimus, de quo nec illi tacere potuerunt, qui suos gentilium populos idola et daemonia colenda partim docere ausi sunt, partim prohibere non ausi sunt. » (« Quant à la Sibylle, ou aux Sibylles, à Orphée, à je ne sais quel Hermès et à tous les autres devins, théologiens, sages ou philosophes parmi les Gentils qui ont pu dire ou prédire quelque chose de vrai au sujet de Dieu le Fils ou de Dieu le Père, tout cela peut avoir quelque valeur pour rabattre l'orgueil des païens, mais n'a cependant pas acquis d'autorité auprès d'eux, puisque nous faisons voir qu'ils n'ont pas pu garder le silence sur ce Dieu que nous honorons, bien que quelques-uns d'entre eux aient osé apprendre aux peuples païens qui leur sont semblables à adorer les idoles et les démons, et que d'autres n'ont pas osé les en empêcher. »)

12 Sur cette forme littéraire, cf. H. DIELS, *Sibyllinische Blätter*, Berlin, 1890, p. 25-37 ; E. GRAF, « Akrostichis », dans *RE*, Stuttgart, 1893, I/1, cols. 1200-1207 ; E. VOGT, « Das Acrostichon in der griechischen Literatur », *AuA* 13 (1967) 80-95 ; E. COURTNEY, « Greek and Latin Acrostichis », *Philologus* 134 (1990) 3-13, ainsi que les articles de dictionnaire d'A. KURFESS/TH. KLAUSER, « Akrostichis », *RAC* 1 (1950) 235-238 et de H. A. GÜNTHER, « Akrostichon », *DNP* 1 (1996) 411-413. Sur l'acrostiche sibyllin, voir plus spécialement CH. ALEXANDRE, *Oracula Sibyllina*, Vol. I, Pars 2, Paris, 1853, *Curae posteriores ad acrostichium sibyllinum*, p. 228-244 ; ID., *Oracula Sibyllina*, Vol. II, Paris, 1856, *Excursus ad sibyllinos libros*, V, Cap. V : *De*

Moyen Âge, le poème *Jésus Christ, Fils de Dieu, Sauveur*. Pour bien comprendre l'importance qu'Augustin donne à ces oracles, il est impératif de tenir compte du contexte général dans lequel il les introduit, surtout dans une œuvre aussi savamment construite que la *ciu.* Or, que constatons-nous ? Il les fait intervenir dans la deuxième partie du traité, plus exactement dans une section qui s'étend du livre XV au livre XVIII et dans laquelle Augustin expose sa conception de l'histoire universelle. Il y distingue trois grandes étapes ou trois grands moments :

1) *l'histoire du peuple de Dieu*, telle qu'elle est représentée dans l'Ancien Testament (la *Genèse*, les *Livres historiques et prophétiques*), et qu'il commente dans les chapitres 1 à 8 du livre XV ;

2) *l'histoire profane*, évoquée une première fois au livre XVI, chap. 17, puis amplement développée au livre XVIII, du chapitre 2 au chapitre 26 ;

et 3) *la récapitulation de l'histoire* avec l'entrée en scène de Jésus-Christ et l'avènement de l'Église, ce dont il est question dans les chapitres 49 à 54 de ce même livre XVIII.

Dans cet ample tableau de l'histoire universelle<sup>13</sup>, la place réservée aux *sibylles* est tout à fait exceptionnelle. Pour l'évêque d'Hippone, ces dernières appartiennent bien sûr, de par leurs origines, à l'histoire païenne ou histoire profane, qui se distingue de l'histoire du peuple de Dieu, telle qu'elle est relatée dans l'Ancien Testament, mais elles bénéficient d'un statut privilégié<sup>14</sup>, et ce, parce qu'elles ont annoncé la venue du Christ et rejeté le culte des faux dieux ou des idoles. Ce faisant, Augustin semble ignorer, ou feint d'ignorer, que les poèmes de la Sibylle qui circulent à son époque sont majoritairement des pseudépigraphes rédigés à des fins apologétiques par des auteurs juifs et chrétiens entre le deuxième siècle avant J.-C. et le troisième ou quatrième siècle de notre ère. Il se montre prêt à les accepter comme d'authentiques témoignages de la prescience païenne et à les considérer comme de véritables prophéties, dont certaines n'ont pas grand-chose à envier aux prophéties de l'Ancien Testament<sup>15</sup>. Pour Augustin, la Sibylle parle du Christ avec tant de vérité et contre les faux dieux et leurs adorateurs avec tant de force qu'elle « *devrait être comptée au nombre des membres de la cité de Dieu* »<sup>16</sup>. Ainsi, bien que d'origine païenne, les *sibylles* ne sont pas rattachées à la *ciuitas terrena*, comme les anges déchus par exemple, mais semblent

*Acrostichide Sibyllina*, p. 335-341 ; F. J. DÖLGER, « Ἰχθῦς. Das Fischsymbol in frühchristlicher Zeit », *RQ Suppl.* 17 (1910) 51-68 (= Ἰχθῦς. *Das Fischsymbol in frühchristlicher Zeit*, Münster, 1928, p. 51-68).

13 Ce schéma s'inspire des travaux de CH. HORN, *Augustinus, De civitate dei*, Berlin, 1997, p. 173. Voir également J.-C. GUY, *Unité et structure logique de la "Cité de Dieu" de saint Augustin*, Paris, 1961, p. 23-24 ; G. O'DALY, *Augustine's City of God. A Reader's Guide*, Oxford, 1999, p. 160-195.

14 À l'instar des poètes-théologiens, tels Orphée, Musée et Linus, évoqués un peu plus tôt (*ciu.*, XVIII, 14), mais de manière bien supérieure à eux, puisqu'ils n'ont rendu aucun culte à Dieu et n'ont pu s'abstenir de déshonorer leurs dieux dans leurs fictions.

15 Cf. AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 1 (*CSEL* 40, 2, p. 297, l. 8-9) : « Celle d'Érythrée, en tout cas, a écrit sur le Christ des prophéties évidentes » (« Haec sane Erythraea Sibylla quaedam de Christo manifesta conscripsit »). C'est ce qui a conduit A. KURFESS (« Die Sibylle in Augustins Gottesstaat », *ThQ* 117 (1936) 532) à écrire que, pour Augustin, « tout comme les Juifs ont reçu la révélation de Dieu par l'intermédiaire des prophètes de l'Ancien Testament, Dieu s'est révélé aux païens par la bouche de la Sibylle, laquelle leur a annoncé l'œuvre de salut divin sous la forme d'oracles ».

16 AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 1 (*CSEL* 40, 2, p. 299, l. 16-17) : « ut in eorum numero deputanda uideatur, qui pertinent ad ciuitatem dei. » Comparer avec la traduction de J.-L. Dumas dans *La Cité de Dieu* (La Pléiade), Paris, 2000, p. 792, et avec celle de G. Combès (BA 36), Paris, 1960, p. 557.

bien devoir être intégrées à la *ciuitas Dei*. Ici, Augustin n'éprouve pas le besoin de recourir explicitement à l'autorité de Virgile pour justifier son interprétation, comme il l'avait fait dans des écrits antérieurs, mais il y a néanmoins de bonnes raisons de penser qu'il n'aurait pas accordé tant de crédit à ces oracles, si, dans la quatrième *Églogue* déjà évoquée, Virgile n'avait fait de la Sibylle de Cumes l'annonciatrice du renouveau eschatologique lié à la naissance d'un enfant divin, renouveau qu'Augustin a naturellement rapproché du règne de Jésus-Christ, comme Lactance et Constantin l'avaient fait avant lui<sup>17</sup>, pour autant que l'*Oratio ad sanctorum coetum* soit effectivement de Constantin ou, tout au moins, d'un auteur contemporain (voir ci-dessous)<sup>18</sup>.

Mais revenons au texte d'Augustin dans la *ciu.*, XVIII, 23, 1. On y apprend que l'évêque d'Hippone a pris connaissance de plusieurs oracles ou prophéties sibyllines relatives au Christ. Parmi celles-ci, une prophétie de la sibylle d'Érythrée, ou de Cumes selon certains<sup>19</sup>, qu'Augustin a lue une première fois dans une version latine de piètre qualité<sup>20</sup>, avant qu'un certain Flaccianus, proconsul d'Afrique en 393 et homme de grande culture<sup>21</sup>, ne lui présente un volume (« *codex* ») d'oracles sibyllins écrits en grec, comportant un passage « où la suite des premières lettres de chaque vers permettait de lire ces mots : "Iesus Chreistos Theou huios sôtêr", ce qui donne en latin : "Iesus Christus Dei Filius saluator" »<sup>22</sup>. Augustin cite alors une traduction latine de ce poème acrostiche, traduction dont rien n'indique qu'il en est l'auteur, contrairement à ce que l'on a parfois prétendu<sup>23</sup>. Avant d'inviter le lecteur

17 Chacun à sa manière bien entendu. Sur les rapports entre Lactance et Constantin, voir D. DE DECKER, « Le "Discours à l'Assemblée des Saints" attribué à Constantin et l'œuvre de Lactance », dans *Lactance et son temps. Recherches actuelles*. Actes du IV<sup>e</sup> Colloque d'Études Historiques et Patristiques. Chantilly 21-23 septembre 1976, édités par J. FONTAINE et M. PERRIN (Théologie historique 48), Paris, 1978, p. 75-89, spécialement p. 80, note 25, et U. PIZZANI, « L'acrostico cristologico della Sibilla (ORAC. SIB. 8, 217-250) e la sua versione latina (AUGUST., CIV. DEI, 18, 23) », dans *Cristianesimo Latino e cultura Greca sino al sec. IV*. XXI Incontro di studiosi dell'antichità cristiana. Roma, 7-9 maggio 1992 (StEA 42), Rome, 1993, p. 379-390, spécialement 382-383 ; J. A. DUS, « Sibyllino prorocetiv o Kristu [A Sibylline Prophecy on Christ] (Oracula Sibyllina VIII, 217-250) », dans T. HANZLÍKOVÁ-O. ŠOLTYS-J. Á. VIŠEK (éd.), *Studentská vědecká konference v Praze 26. a 27. 4. 2002*, Prague, 2002, p. 14-23 (non vidi).

18 P. COURCELLE (o. l. ci-dessus note 6, p. 311-315) était persuadé qu'Augustin avait connaissance de l'interprétation (pseudo-)constantinienne de la quatrième *Églogue* exposée dans le *Discours à l'Assemblée des saints*, ch. 19-21, et qu'il en a été influencé. Peut-être Augustin ne fait-il pas référence ici à Virgile, parce que les prophéties christologiques qu'il relate sont attribuées à la Sibylle d'Érythrée plutôt qu'à celle de Cumes.

19 AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 1 (CSEL 40, 2, p. 299, l. 12-13) : « haec autem Sibylla siue Erythraea siue, ut quidam magis credunt, Cumaea. »

20 *Ibid.* (CSEL 40, 2, p. 297, l. 9-11) : « uersibus male Latinis et non stantibus [...] per nescio cuius interpretis imperitiam » (« mauvais latin et vers boiteux dû à l'impéritie de je ne sais quel traducteur »).

21 *Ibid.* (CSEL 40, 2, p. 297, l. 11-13) : « uir clarissimus Flaccianus, qui etiam proconsul fuit, homo facillimae facundiae multaeque doctrinae » (« Flaccianus, personnage illustre, qui fut aussi proconsul, homme doué d'une grande facilité de parole et d'un savoir étendu »). Sur ce personnage, cf. A. MANDOUZE, *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (303-533)*, Paris, 1982, s. v. Flaccianus, p. 461-462. Probablement identique au « doctissimus et clarissimus vir Flaccianus » dont il est déjà question dans le traité *Acad.*, I, 6, 18 et 7, 21.

22 AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 1 (CSEL 40, 2, p. 297, l. 15-18) : « ubi ostendit quodam loco in capitibus uersuum ordinem litterarum ita se habentem, ut haec in eo uerba legerentur : Iesus Chreistos theou huios sôtêr, quod est Latine Iesus Christus dei filius saluator. »

23 Augustin ne me semble pas devoir être mis en doute sur ce point (*ibid.*, CSEL 40, 2, p. 297, l. 19-20 : « sicut eos quidam Latinis et stantibus uersibus est interpretatus »), de sorte que je ne suivrai pas P. COURCELLE (*Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, Paris, 1948, p. 117), pour qui Augustin était peut-être lui-même ce *quidam*, auteur de la traduction. H.-I. MARROU (*Saint Augustin et la fin de l'antiquité*, Paris, 1949, p. 635, note 19) estimait peu vraisemblable l'hypothèse de Courcelle. U. PIZZANI (o. l. ci-

à (re)découvrir ce poème, notons que ces quelques informations, livrées pour ainsi dire *en passant* par Augustin, sont extrêmement précieuses, car elles nous apprennent :

- 1) que des oracles attribués aux *sibylles* étaient connus et diffusés en Afrique romaine vers la fin du IV<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> siècle ;
- 2) qu'on pouvait les lire en grec, puisqu'ils étaient réunis en volume (« *codex* ») ; et
- 3) que certains d'entre eux étaient accessibles dans des traductions latines de qualités diverses, qu'un esprit aussi raffiné qu'Augustin pouvait aisément distinguer<sup>24</sup>.

Voici donc le poème cité par l'évêque d'Hippone, assorti d'une traduction française<sup>25</sup> :

<b>I</b>	Iudicii signum tellus sudore madescet. Signe du jugement : la terre sera trempée de sueur.	1
<b>H</b>	E caelo rex adueniet per saecla futurus, Du ciel viendra le roi qui régnera dans les siècles,	2
<b>Σ</b>	Scilicet ut carnem praesens, ut iudicet orbem. pour en personne juger la chair et la terre.	3
<b>O</b>	Unde deum cernent incredulus atque fidelis C'est pourquoi l'incroyant et le fidèle le verront,	4
<b>Y</b>	Celsum cum sanctis aeui iam termino in ipso. le Dieu très haut, avec les saints, dès la fin même des temps.	5
<b>Σ</b>	Sic animae cum carne aderunt, quas iudicat ipse, Ainsi les âmes avec leurs corps seront là ; lui-même les juge,	6
<b>X</b>	Cum iacet incultus densis in uepribus orbis. tandis que la terre gît inculte sous des ronces épaisses.	7
<b>P</b>	Reicient simulacra uiri, cunctam quoque gazam, Ils rejeteront leurs idoles, les hommes, et tous les trésors.	8
<b>E</b>	Exuret terras ignis pontumque polumque Le feu consumera les continents, gagnant aussi la mer	9
<b>I</b>	Inquirens, taetri portas effringet Auerni. et les cieus ; il forcera les portes du sombre Averno.	10
<b>Σ</b>	Sanctorum sed enim cunctae lux libera carni Mais une lumière de grand jour passera dans tout corps	11

dessus note 17, p. 387, note 37) montre que les incongruités liées à la substitution du Y dans la traduction rapportée par Augustin tendent à prouver qu'il n'avait pas une connaissance parfaite de la langue originale de l'acrostiche. Rappelons en outre qu'Augustin avoue lui-même ne pas avoir remarqué l'acrostiche avant que Flaccianus ne le lui montre (« *ostendit* ») explicitement.

<sup>24</sup> Des vers sibyllins traduits en latin devaient déjà être disponibles en Afrique au temps de Tertullien, puisque celui-ci en cite (*Ad Nationes* 2, 12, 35) quelques extraits tirés de l'actuel *Livre 3* (vv. 108-111), unanimement considéré comme le plus ancien du corpus. Il reste que le poème acrostiche, du fait de sa particularité formelle, devait être le plus diffusé à l'époque d'Augustin. L'évêque d'Hippone atteste en tout cas l'existence de deux versions latines différentes. Une autre traduction latine, reproduisant fidèlement l'acrostiche dans la langue-cible, a été réalisée en Angleterre vers l'an 700 ; sur ce texte, qui comporte en outre sept vers supplémentaires sur la croix, cf. W. BULST, « Eine anglo-lateinische Übersetzung aus dem Griechischen um 700 », *ZDA* 75 (1938) 105-111.

<sup>25</sup> AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 1 (*CSEL*, 40, 2, p. 297, l. 22-25-p. 298, l. 1-23), traduction française de G. Combès, (BA 36), Paris, 1960, p. 555.

<b>T</b>	Tradetur, sontes aeterna flamma cremabit. de saint, une flamme éternelle brûlera les coupables.	12
<b>O</b>	Occultos actus retegens tunc quisque loquetur Dévoilant ses actes cachés chacun alors dira ses secrets,	13
<b>Σ</b>	Secreta, atque deus reserabit pectora luci. et Dieu ouvrira les cœurs à la lumière.	14
<b>Θ</b>	Tunc erit et luctus, stridebunt dentibus omnes. Alors il y aura aussi des lamentations, tous grinceront des dents.	15
<b>E</b>	Eripitur solis iubar et chorus interit astris. Du soleil disparaîtra l'éclat, périra la troupe dansante des astres.	16
<b>O</b>	Voluetur caelum, lunaris splendor obibit ; La voûte du ciel croulera, s'éteindra l'éclat de la lune ;	17
<b>Y</b>	Deiciet colles, ualles extollet ab imo. il jettera bas les collines, soulèvera d'en bas les vallées.	18
<b>Y</b>	Non erit in rebus hominum sublime uel altum. Rien ne sera plus dans les choses des hommes de sublime ni de haut.	19
<b>I</b>	Iam aequantur campis montes et caerulea ponti Alors les monts seront plats comme les plaines et tout l'azur des mers	20
<b>O</b>	Omnia cessabunt, tellus confracta peribit : sera dissipé, la terre brisée périra :	21
<b>Σ</b>	Sic pariter fontes torrentur fluminaque igni. de même les sources et les fleuves seront asséchés par le feu.	22
<b>Σ</b>	Sed tuba tum sonitum tristem demittet ab alto Mais alors la trompette jettera du haut du ciel son appel lugubre,	23
<b>Ω</b>	Orbe, gemens facinus miserum uariosque labores, gémissant sur la catastrophe lamentable et les malheurs multiples,	24
<b>T</b>	Tartareumque chaos monstrabit terra dehiscens. et la terre s'entrouvrant découvrira le chaos du Tartare.	25
<b>H</b>	Et coram hic domino reges sistentur ad unum. Et là devant le Seigneur les rois comparâtront ensemble :	26
<b>P</b>	Reccidet e caelo ignisque et sulphuris amnis. du ciel tombera un torrent de soufre et de feu.	27

Au lieu de livrer une exégèse détaillée du poème cité – ce qui, soit dit en passant, nous rendrait infiniment service –, Augustin se borne à faire des remarques de type formel et souligne en particulier l'impossibilité de rendre de manière parfaitement satisfaisante l'acrostiche en latin, parce que la lettre « upsilon » n'existe pas dans cette langue et que le traducteur a donc dû la remplacer par d'autres lettres chaque fois que l'original grec l'employait, soit aux vers 5, 18 et 19. Augustin observe ensuite que le poème compte vingt-sept vers et insiste sur l'importance symbolique de ce nombre, « *qui est le cube de trois : trois fois trois font neuf et neuf multiplié par trois, comme pour élever la figure de la surface vers le haut, font vingt-sept* »<sup>26</sup>. Malgré le caractère laconique du passage, on peut légitimement inférer que

26 *Ibid.* (CSEL 40, 2, p. 299, l. 2-5) : « qui numerus quadratum ternarium solidum reddit. Tria enim ter ducta fiunt nouem ; et ipsa nouem si ter ducantur, ut ex lato in altum figura consurgat, ad uiginti septem perueniunt. »

pour Augustin le nombre 27, « *qui est le cube de trois* », trois porté à la puissance trois, est un signe de perfection et d'accomplissement de la Trinité dans la révélation de *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur*<sup>27</sup>. Dans le *c. Faust.* (XII, 19), ce même nombre 27 se présentait déjà comme un *sacramentum*, dont la *res significata* – pour reprendre la formule de Cornelius Mayer<sup>28</sup> – se révèle dans la démultiplication des facultés de l'âme – *memoria, intelligentia et uoluntas* – ainsi que dans la Trinité<sup>29</sup>. Augustin relève par ailleurs qu'« *en rapprochant les premières lettres des cinq mots grecs* (de l'acrostiche) : « *Iesous Chreistos Theou huios sôter* », [...], on obtient un nouvel acrostiche, à savoir « *ichtus* », « *poisson* », *nom qui exprime symboliquement le Christ. Car le Christ, dans l'abîme de cette mortalité semblable aux profondeurs des eaux, a pu rester vivant, c'est-à-dire sans péché* »<sup>30</sup>. Il est à peine nécessaire de rappeler ici que le poisson est largement utilisé dans l'art paléochrétien à partir du II<sup>e</sup> siècle comme idéogramme pour représenter le Christ, mais aussi les baptisés et l'eucharistie<sup>31</sup>. Il se retrouve même sur la mosaïque de Tipasa<sup>32</sup> que les organisateurs du colloque d'Alger ont choisi comme motif emblématique de cette rencontre.

Par chance, la version grecque du poème acrostiche cité par Augustin dans la *ciu.* ne nous est pas inconnue. Sa forme la plus ancienne se lit dans l'*Oratio Constantini ad sanctorum coetum*, chapitre 18, un texte reproduit en appendice de l'ensemble des manuscrits

- 27 Sur ce sujet, on regrettera que l'article « 27 » du *Lexikon der mittelalterlichen Zahlenbedeutungen*, réalisé sous la direction de H. MEYER et R. SUNTRUP, Munich, 1987, réédité sans changement en 1999, p. 687-689, n'en dise pas davantage.
- 28 C. P. MAYER, *Die Zeichen in der geistigen Entwicklung und in der Theologie des jungen Augustinus*, Bd. 2, Würzburg, 1974, p. 430.
- 29 AUG., *c. Faust.*, XII, 19 (CSEL 25, 1, p. 347, l. 13-26) : « Et quod uicesimus et septimus dies mensis commemoratur, ad eiusdem quadraturae significationem pertinet, quae iam in quadratis lignis exposita est. Sed hic euidentiùs, quia nos ad omne opus bonum paratos, id est quodam modo conquadros trinitas perficit in memoria, qua deum recolimus, in intelligentia, qua cognoscimus, in uoluntate, qua diligimus ; tria enim ter et hoc ter fiunt uiginti septem, qui est numeri ternarii quadratus. [...] Nam uicesima et septima secundi mensis commendatio est hoc sacramentum, et rursus uicesima et septima die septimi mensis eadem commendatio confirmata est. » (« Il est question du vingt-septième jour du mois ; or, ce nombre se rapporte également au cube dont il a déjà été question à propos de poutres équarries, mais d'une manière plus évidente encore, attendu que nous sommes rendus prêts à toute espèce de bonnes œuvres, c'est-à-dire, si je puis parler ainsi, nous devenons des cubes en vertu de la trinité de la mémoire par laquelle nous honorons Dieu, de l'intelligence par laquelle nous le connaissons, et de la volonté par laquelle nous l'aimons. Or, trois fois trois multipliés par trois font vingt-sept, qui est le cube de trois. [...] En effet, c'est le vingt-septième jour du second mois que ce mystère est signalé à notre attention, et c'est également le vingt-septième jour du septième mois que cette même recommandation est à nouveau confirmée. ») Je dois à Pascal Gibut, archéologue, de m'avoir rendu attentif aux problèmes de traduction posés par cette citation d'Augustin. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude. Par la même occasion, je remercie mes amis Bertrand Bouvier, Alain Le Boulluec, Enrico Norelli et Claudio Zamagni pour leurs remarques et suggestions. Voir également AUG., *Trin.*, XIV, 7, 10 et XIV, 8, 11.
- 30 AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 1 (CSEL 40, 2, p. 299, l. 5-11) : « horum autem Graecorum quinque uerborum, quae sunt Iesous Chreistos theou huios sôtêr, [...], si primas litteras iungas, erit ichtus, id est piscis, in quo nomine mystice intellegitur Christus, eo quod in huius mortalitatis abyssu uelut in aquarum profunditate uiuus, hoc est sine peccato, esse potuerit. »
- 31 Sur ce sujet, je renvoie au volumineux travail de F. J. DÖLGER, *o. l.* ci-dessus note 12. Voir aussi J. ENGMANN, « Fisch », dans *RAC* 7 (1969) 959-1097 ; E. SAUSER, « Fisch », dans E. KIRSCHBAUM, *LCI* 2 (1972) 35-39.
- 32 Sur ce sujet, cf. M. BOUCHENAKI, *Fouilles de la nécropole occidentale de Tipasa (Matarès) (1968-1972)*, Alger, 1975, p. 40-45 et notes p. 176-178, et P. A. FÉVRIER, « À propos du repas funéraire : culte et sociabilité "In Christo Deo, pax et concordia sit convivio nostro" », *CA* 26 (1977) 29-45 ; H. I. MARROU, « Une inscription chrétienne de Tipasa et le refrigerium », *AntAfr* 14 (1979) 261-269.

de la *Vita Constantini* d'Eusèbe de Césarée<sup>33</sup>. Or, si l'on compare le poème acrostiche cité dans l'*Oratio Constantini* et celui que nous transmet la *ciu.*, on constate que la version grecque de l'*Oratio* compte sept vers de plus que la version latine, les initiales de ces sept vers supplémentaires formant un nouveau mot, « *stauros* », la « *croix* », si bien que l'acrostiche complet de cette version grecque devient *Jésus Christ, Fils de Dieu, Sauveur, Croix*. Ce texte cité dans l'*Oratio* est, à quelques détails près, identique à celui que nous transmet le livre 8 des *Oracles sibyllins*, qui se fonde sur des manuscrits des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>34</sup>. Comment comprendre et expliquer la différence entre la version citée par Augustin et celle attestée par l'*Oratio* et le corpus des *Oracles sibyllins* ? Faut-il penser que le volume présenté à Augustin par Flaccianus ne comptait qu'une partie de l'acrostiche cité dans l'*Oratio* ou faut-il plutôt croire qu'Augustin en a délibérément retiré les sept derniers vers, de manière à faire correspondre l'acrostiche à ses spéculations numérologiques et symboliques sur le nombre 27 et sur le mot « *ichthus* », qui est en quelque sorte *l'acrostiche de l'acrostiche* ?

La question n'est pas des plus facile à trancher et, devant le manque d'éléments pour en décider, on ne peut qu'émettre des hypothèses. Méthodologiquement, il faut faire la part entre les indices externes et les indices internes, autrement dit entre les informations fournies par les auteurs rapportant l'acrostiche et les renseignements que pourrait nous livrer le poème lui-même.

Commençons par les premiers et considérons tout d'abord le témoignage d'Augustin. Bien que celui-ci dise explicitement que le poème acrostiche ne constitue qu'une « *maigre partie du chant complet* »<sup>35</sup> de la Sibylle, rien ne garantit que le volume présenté par Flaccianus à Augustin comportât effectivement ces sept vers sur la croix ; on est même enclin à penser que s'il les avait vus ou si Flaccianus les lui avait montrés, il les aurait mentionnés<sup>36</sup>. En revanche, le « *codex* » en question devait au moins contenir des oracles contre l'idolâtrie,

33 Édité par I. A. HEIKEL, *Eusebius Werke* (GCS 7), Leipzig, 1902, Bd. I, p. 151-192. Cf. F. WINKELMANN, *Eusebius Werke*, Bd. I, 1. *Über das Leben des Kaisers Konstantin*, (GCS 57), Leipzig, 1975, p. IX-XVI, pour une nouvelle description des manuscrits. On relèvera au passage que l'auteur de l'*Oratio* recourt amplement à la quatrième *Églogue* de Virgile, dont il cite de larges extraits traduits en grec aux chapitres suivants de son discours (§ 19-21) ; sur ce vaste sujet, cf. A. M. KURFESS, « Observatiunculae ad P. Vergilii Maronis eclogae quartae interpretationem et versionem graecam », *Mn.* N. S. 40 (1912) 277-284 ; ID., « Vergilii vierte Ekloge in Kaiser Konstantins Rede an die heilige Versammlung », *Jahresbericht des philosophischen Vereins zu Berlin* 46, *Sokrates* 8 (1920) 90-96 ; ID., « Der griechische Übersetzer von Vergils vierter Ekloge in Kaiser Konstantins Rede an die Versammlung der Heiligen », *ZNW* 35 (1936) 97-100 ; ID., « Ad Vergilii eclogae IV versionem graecam », *Philologische Wochenschrift* 56 (1936) 364-368 ; ID., « Latein-griechisch », *Glotta* 25 (1936) 274-276 ; ID., « Die griechische Übersetzung der vierten Ekloge Vergils », *Mn.* 5 (1937) 283-288.

34 Le texte grec de cet acrostiche, avec ma traduction française, est reproduit en annexe de cette étude. Pour un commentaire, cf. le dossier consacré aux *Oracles sibyllins* dans le second tome des *Écrits apocryphes chrétiens*, à paraître en Pléiade en 2004. En annexe, j'ajoute une curiosité apparemment méconnue des augustinians, une version française assez libre de l'acrostiche sibyllin due à Gentian Hervet d'Orléans, chanoine de Rheims et auteur d'une traduction de la *Cité de Dieu*, dont la quatrième édition parut en 1610 chez Eustache Foucault à Paris. Sa traduction rend non seulement l'acrostiche dans la langue-cible (avec une graphie particulière pour SAUUEVR), mais elle comporte encore les vers sur la croix, ainsi que l'explicitation de ce jeu formel, ce qui fait un total de 44 vers, assortis de trois lignes supplémentaires.

35 AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 1 (CSEL 40, 2, p. 299, l. 13-14) : « in toto carmine suo, cuius exigua ista particula est. »

36 A. KURFESS (« Die Sibylle in Augustins Gottesstaat », *ThQ* 117 (1936) 535-536) estime possible, sinon même vraisemblable, que l'acrostiche présenté à Augustin par Flaccianus ne comportait pas la strophe sur la croix (σταυρός). Opinion partagée par P. F. BEATRICE, *o. l.* ci-dessus note 2, p. 793.

puisque ceux-ci ont retenu l'attention d'Augustin<sup>37</sup>. Or, dans sa forme actuelle, le livre 8 des *Oracles sibyllins*, composé de deux, voire de trois parties distinctes probablement réunies par un compilateur du V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>, comporte également une longue section d'oracles condamnant le culte des idoles et les sacrifices. Ce sont les vers 377-398<sup>39</sup>. Il n'est donc pas impossible qu'Augustin ait eu entre les mains un « *codex* » contenant un texte proche de la deuxième partie de l'actuel livre 8, mais toutefois différent de celui qui est attesté par les trois familles de manuscrits parvenus jusqu'à nous, non seulement en raison de l'absence des sept vers sur la croix, mais aussi en raison de petits écarts, à partir du vers 21 (= *or. sib.* 8, 237), entre le texte grec et la traduction latine, écarts qui ne semblent pas devoir être interprétés comme des libertés de la part du traducteur, mais comme le signe clair qu'il disposait d'un autre état du texte<sup>40</sup>.

Considérons maintenant, tout aussi brièvement, l'*Oratio Constantini ad sanctorum coetum*. Sans nous attarder sur les problèmes liés à l'authenticité et à la datation de l'œuvre<sup>41</sup>,

37 AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 1 (CSEL 40, 2, p. 299, l. 13-16) : « nihil habet in toto carmine suo [...] quod ad deorum falsorum siue factorum cultum pertineat, quin immo ita etiam contra eos et contra cultores eorum loquitur [...] » (« n'a rien dans l'ensemble de son poème [...] qui soit favorable au culte de ces dieux faux ou fabriqués. Bien plus, elle parle avec tant de force contre eux et contre leurs adorateurs [...] »).

38 Une première partie juive (v. 1-216), que l'on peut dater de l'époque de Marc Aurèle (165-180), et une ou deux sections chrétiennes (v. 217-428 et 429-500), de composition un peu plus tardive (III<sup>e</sup> siècle).

39 *Or. sib.*, 8, 377-398 : « Car je suis le seul Dieu et il n'y en a pas d'autre. / Ils proclament comme mienne une image façonnée à partir de la matière, / et ayant formé de leurs mains une idole sans voix, / ils l'honorèrent par des prières et des cultes impurs. / Délaissant le Créateur, ils servent des mœurs impudentes. / Détenant tout de moi, ils font des offrandes à des choses inutiles / et les croient toutes utiles, comme si elles me faisaient honneur, / remplissant de la fumée des viandes leur festin, comme pour leurs propres défunts. / Car ils consomment des chairs et, sacrifiant des os remplis / de moelle sur les autels, ils versent du sang pour les démons / et allument des torches pour moi, le dispensateur de la lumière ; / comme pour un dieu assoiffé, les mortels font des libations de vin / s'enivrant vainement pour des idoles inutiles. / Je n'ai pas besoin de sacrifice, ni de libation de votre part, / ni de fumée répugnante, ni de sang odieux. / Car tout cela, ils le feront en mémoire des rois / et des tyrans pour des esprits morts, comme s'ils étaient des êtres célestes, / accomplissant un culte funeste et sans dieu. / Les hommes sans dieu donnent à leurs images le nom de dieux, / délaissant le Créateur, pensant détenir d'elles / toute espérance et toute vie ; fidèles, pour leur malheur, / aux (idoles) sourdes et sans voix, ils ne connaissent pas de fin heureuse. » (Traduction personnelle)

40 On relève, en effet, que les vingt premiers vers latins suivent de près le texte grec que nous connaissons, alors que les vers 21-22 (= *or. sib.* 8, 237-238) et 24 (= *or. sib.* 8, 240) s'en écartent quelque peu. Un autre élément pouvant faire penser que le « *codex* » présenté à Augustin devait contenir un texte différent de l'actuel livre 8 des *Oracula sibyllina* est l'attribution de ces oracles à la Sibylle d'Érythrée, attribution absente du livre 8, mais présente en revanche dans le *Discours de Constantin à l'assemblée des saints (Oratio Constantini ad sanctorum coetum)*.

41 Deux thèses dominantes s'affrontent : pour certains – de moins en moins nombreux aujourd'hui –, cette *Oratio Constantini ad coetum sanctorum* est un faux composé de toute pièce au V<sup>e</sup> siècle pour étayer l'affirmation de la *Vita Constantini*, 4, 32, selon laquelle Constantin avait pour habitude d'écrire des discours en latin et de les faire ensuite traduire en grec par un secrétaire de sa chancellerie ; pour d'autres, il s'agit au contraire d'un discours authentique, effectivement rédigé en latin, puis traduit en grec, soit pour la célébration du vendredi saint 313, soit pour le synode d'Antioche en 325, soit encore pour une autre circonstance indéterminée, située entre ces deux dates. Sur ce sujet, voir notamment J. M. PFÄTTISCH, *Die Rede Konstantins des Grossen an die Versammlung der Heiligen. Auf ihre Echtheit untersucht*, (Strassburger Theologische Studien, IX, 4), Fribourg-en-Brisgau, 1908 ; A. M. KURFESS, « Kaiser Konstantins Rede an die versammelten Heiligen », *PastB* 41 (1930) 115-124 ; ID., « Kaiser Konstantin und die Sibylle », *ThQ* 117 (1936) 11-26 ; ID., « Zu Kaiser Konstantins Rede an die Versammlung der Heiligen », *ThQ* 130 (1950) 145-165 ; ID., « Kaiser Konstantin und die erythräische Sibylle », *ZRGG* 4 (1952) 42-57 ; P. COURCELLE, *o. l.* ci-dessus note 6, p. 296, note 1 ; R. P. C. HANSON, « The *Oratio Ad Sanctos* attributed to the Emperor Constantine and the Oracle at Daphne », *JThS* 24 (1973) 505-511 ; S. MAZZARINO, « La data dell'«Oratio ad Sanctorum Coetum», lo «Ius Italicum» e la fondazione di Costantinopoli : note sui «discorsi» di Costantino », dans *Antico, tardoantico ed*

retenons qu'il s'agit d'un écrit apologétique ayant notamment pour but de démontrer l'identité entre Dieu, le Fils et le Crucifié. Or, c'est précisément au moment où l'auteur traite de la nécessité de la crucifixion pour le salut des hommes qu'il cite le poème acrostiche de la Sibylle avec ces sept vers sur la croix. Ce détail, qui ne semble pas avoir retenu l'attention de la critique, ne nous invite-t-il pas à émettre l'hypothèse que les sept vers sur la croix ont été composés ou ajoutés par l'auteur de l'*Oratio* – Constantin, Eusèbe ou un auteur d'une époque postérieure – dans le but de renforcer son argumentation par le recours à un témoignage particulièrement convaincant ? Cela expliquerait pourquoi Augustin, ou le traducteur dont il dépend, ne semble pas en avoir eu connaissance.

Tournons-nous maintenant vers les indices internes. Y a-t-il dans le poème des éléments faisant penser que les sept vers sur la croix forment une unité avec ce qui précède ou qu'ils s'en distinguent et ont été ajoutés ultérieurement<sup>42</sup> ? U. Pizzani s'est posé cette même question, mais en des termes légèrement différents. Il s'est demandé si l'acrostiche, amputé de cette strophe sur la croix, perdait une part de son unité. Pour y répondre, il s'est efforcé de dégager le développement conceptuel du poème. Au terme de son analyse, il en est arrivé à la conclusion que, sans ces vers sur la croix, l'auteur de l'acrostiche aurait seulement dépeint le cadre dramatique du jugement dernier, sans mettre aucunement l'accent sur la mission salvifique du Christ, pourtant explicitement exprimée par le dernier mot de la formule acrostiche de base : ΣΩΤΗΡ. Pour le philologue italien, ces sept vers s'imposent donc comme la finale ou le complément indispensable du poème, grâce auquel celui-ci reçoit sa pleine dimension christologique. Pour cette raison, Pizzani estime que l'on ne pouvait mieux achever l'oracle sibyllin et que leur absence dans la version latine doit être hypothétiquement imputée à une méprise ou à un oubli du traducteur<sup>43</sup>. Cette séduisante explication a cependant son revers, me semble-t-il, dans la mesure où le mot ΣΤΑΥΡΟΣ formé par ces sept vers s'ajoute de manière un peu boiteuse à la formule acrostiche précédente. JÉSUS CHRIST FILS DE DIEU SAUVEUR semble, en effet, constituer un tout naturel – confirmé par ΙΧΘΥΣ –, qu'il n'y a pas lieu de modifier et que le substantif CROIX vient en quelque sorte bousculer maladroitement<sup>44</sup>. D'autre part, la thématique signifiée par ΣΤΑΥΡΟΣ introduit parfaitement les vers qui suivent l'acrostiche dans le livre 8 des *Oracula sibyllina* (vv. 251-255)<sup>45</sup>, de sorte que la « strophe » sur la croix (vv. 244-250) et le midrash typologique d'Ex 17, 8-14 [11] qui suit (vv. 251-255) pourraient

*era constantiniana*, T. I, Bari, 1974, p. 99-150, spécialement p. 99-116 ; R. LANE FOX, *Pagans and Christians in the Mediterranean World from the Second Century AD to the Conversion of Constantine*, Londres, 1986 (traduit en français sous le titre *Paiens et chrétiens. La religion et la vie religieuse dans l'empire romain de la mort de Commode au concile de Nicée*, par R. ALIMI, M. MONTABRUT, E. PAILLER, [Amphi 7 Histoire], Toulouse, 1997, p. 650-657) ; B. BLECKMANN, « Ein Kaiser als Prediger : Zur Datierung der Konstantinischen "Rede an die Versammlung der Heiligen" », *Hermes* 125 (1997) 183-202 ; T. D. BARNES, « Constantine's Speech to the Assembly of the Saints : Place and Date of Delivery », *JThS* 52 (2001) 26-36 ; M. R. CATAUDELLA, « Costantino, Giuliano e l'*Oratio ad Sanctorum Coetum* », *Klio* 83 (2001) 167-181.

42 Dans la nouvelle mouture de son introduction à la traduction espagnole des *Oracles sibyllins*, E. Suárez de la Torre considère, sans autre forme de procès, qu'il s'agit d'un ajout (*Apócrifos del Antiguo Testamento*, vol. III, Madrid, 2002, p. 349).

43 U. PIZZANI, *o. l.* ci-dessus note 17, p. 388-389 (« una vista del traduttore »).

44 C'était déjà l'opinion de CH. ALEXANDRE (*Oracula Sibyllina*, Vol. II, Paris, 1856, *Excursus ad sibyllinos libros*, V, Cap. V : *De Acrostichide Sibyllina*, p. 335-336) et d'A. MANCINI (« Sull'Acrostico della Sibilla Eritrea », *SIFC* 4, 1896, 537-540, en particulier p. 538).

45 Ces vers sont reproduits en annexe de cette étude, à la suite du poème acrostiche.

avoir été composés par le même sibylliste, à moins que les vers sur la croix ne soient l'œuvre d'un auteur soucieux d'assurer une transition harmonieuse entre l'acrostiche initial (vv. 217-243) et la suite de la composition (vv. 251 et suivants), ce qui paraît moins probable.

Mais je vois encore une autre raison de ne pas suivre Pizzani. Le poème JÉSUS CHRIST FILS DE DIEU SAUVEUR ne se rapporte pas à la passion du Christ mais à sa parousie, qu'il annonce, en décrivant quelques-uns des signes terrifiants qui l'accompagnent. Dans cette perspective, les vers sur la croix ne me paraissent pas du tout « ineliminabili », comme l'écrit Pizzani. Ils me semblent plutôt avoir été ajoutés pour rendre manifeste un acrostiche qui ne l'était peut-être pas pour tous les lecteurs. Les deux derniers vers sont à cet égard très éloquentes : « Celui qui a maintenant ses initiales écrites en acrostiche est notre Dieu / sauveur, roi immortel, qui a souffert pour nous. » Il est donc fort possible que, sans être mis en évidence par les copistes ou sans explication, l'acrostiche n'ait pas « sauté aux yeux » de tous les lecteurs latins de l'époque<sup>46</sup>. C'était peut-être le cas pour Augustin lui-même, qui n'a, semble-t-il, pas reconnu l'acrostiche, avant que Flaccianus ne le lui montre<sup>47</sup>.

D'autre part enfin, la survie et la diffusion tout à fait extraordinaire du poème au Moyen Âge, dans la forme même où Augustin l'a connue – nous y reviendrons ci-dessous –, montrent que les médiévaux ne semblent jamais avoir estimé qu'il y manquait quelque chose. Et, bien qu'il soit délicat de faire appel à des témoignages dépendant d'Augustin pour prouver quelque chose le concernant, leur unanimité me semble constituer un argument supplémentaire pour ne pas suivre la thèse de Pizzani. Il n'y a, en effet, aucune raison de considérer que les médiévaux étaient plus mauvais lecteurs que nous !

La réflexion d'Augustin sur les *sibylles* au dix-huitième livre de la *ciu.* s'achève (XVIII, 23, 2) sur une brève référence à l'usage que Lactance en a fait dans ses œuvres. Augustin reproduit en latin, comme un ensemble unifié, 17 vers cités en grec de manière éparse par son illustre prédécesseur africain, « *suivant les besoins de sa démonstration* », au livre IV, chapitres

46 À cet égard, il est intéressant de relever que dans deux (Φ et Ψ) des trois familles de manuscrits des *Oracula sibyllina* les initiales grecques des trente-quatre vers de l'acrostiche figurent comme titre introduisant le poème. La famille de manuscrits où ce titre fait défaut – Ω (ou son archétype) – ne serait-elle pas celle qui présente le plus de parenté avec le « codex » de Flaccianus ? Ce n'est pas impossible, dans la mesure où elle commence avec le livre 6 – dont Augustin cite trois vers par l'intermédiaire de Lactance (voir ci-dessous) –, se poursuit avec un vers isolé du livre 7 et la deuxième partie du livre 8, du vers 218 (le vers 217 manque) au vers 428, la seule partie du livre 8 dont Augustin semble avoir eu connaissance (voir ci-dessous).

47 Plus étonnant encore : Lactance lui-même, qui cite, en grec, quatre vers du poème dans ses *Institutions divines* (les vers 8 [= *or. sib.* 8, 224] en VII, 19, 9 ; 23 [= *or. sib.* 8, 239] en VII, 16, 11 ; et 25-26 [= *or. sib.* 8, 241-242] en VII, 20, 3), et en paraphrase librement trois autres (vv. 20-21.19 [= *or. sib.* 8, 236-237.235] en VII, 16, 11), ne semble pas avoir eu conscience qu'ils appartenaient à un ensemble présentant cette particularité formelle. La chose est tout à fait surprenante de la part d'un auteur qui fait feu de tout bois en matière apologétique. On peut être à peu près certain que s'il avait eu connaissance de cet acrostiche, il en aurait exploité toutes les ressources, même pour des lecteurs latins. Or, il n'y a rien dans son œuvre qui aille dans ce sens. Il faut donc peut-être en conclure, avec Edouard REUSS (« Les sibylles chrétiennes », *Nouvelle revue de théologie* 7 (1861) 244), Augusto MANCINI (*o. l.* ci-dessus note 44, p. 539), Johannes GEFFCKEN (*Die Oracula Sibyllina* [GCS 8], Leipzig, 1902, p. XXVII-XXXVI) et Marie-Louise GUILLAUMIN, que la recension des *Oracles* que Lactance avait à sa disposition « ne comportait pas ce jeu d'esprit » (M.-L. GUILLAUMIN, « L'exploitation des "Oracles sibyllins" par Lactance et par le "Discours à l'assemblée des saints" », dans *Lactance et son temps. Recherches actuelles*. Actes du IV<sup>e</sup> Colloque d'Études Historiques et Patristiques. Chantilly 21-23 septembre 1976, édités par J. FONTAINE et M. PERRIN, [ThH 48], Paris, 1978, p. 185-202, spécialement p. 198). On notera toutefois qu'après Augustin, Quodvultdeus citera lui aussi, dans *Le Livre des promesses et des prédictions de Dieu*, la quasi-totalité des vers de l'acrostiche latin sans dire qu'ils proviennent d'un texte grec où ce jeu formel est pratiqué, alors qu'il le cite in extenso et d'un seul tenant dans le *Sermon contre les Juifs, les païens et les ariens* (voir, ci-dessous, la *Survie de l'acrostiche sibyllin au Moyen Âge* et notes 57-58).

18-19 des *inst. diu.* Cet ensemble correspond aux vers 287-290, 292-294, 303-304 de l'actuel livre 8 des *Oracles sibyllins*, puis aux vers 22-24 du livre 6, et enfin à nouveau à des vers que l'on retrouve dans le livre 8, les vers 305-306 et 312-314<sup>48</sup>. Il est intéressant de noter que toutes les prophéties sibyllines réunies par Augustin dans ce passage se rapportent à la passion du Christ. Le choix ne peut être innocent et correspond à une volonté délibérée de renforcer la pertinence des oracles prononcés par la Sibylle à propos du Sauveur. Le silence d'Augustin sur l'origine de la version latine de ces vers a pu faire penser que, contrairement à ce qu'il en est de l'acrostiche, il pourrait en être lui-même le traducteur<sup>49</sup>, mais je me demande s'il ne disposait pas plutôt d'une version latine due à quelque traducteur anonyme ou à Lactance lui-même, celui-ci ayant traduit nombre d'oracles sibyllins pour son *Épitomé*. D'autre part, la référence à l'auteur des *Institutions divines* indique sans doute que la connaissance qu'Augustin avait de ces oracles « christologiques » dépendait du seul témoignage de Lactance. De là à conclure que le « *codex* » présenté par Flaccianus ne comportait pas ces oracles, il y a un pas que je ne franchirai pas volontiers. Il peut simplement se faire qu'Augustin ne les avait pas remarqués, parce que sa maîtrise du grec n'était pas aussi grande qu'on le prétend parfois.

L'allusion finale au débat qu'il y a eu entre les auteurs anciens sur l'âge de la Sibylle d'Érythrée, qui aurait vécu, selon les uns, à l'époque de la guerre de Troie, selon d'autres, au temps de Romulus<sup>50</sup>, se justifie par la place qu'Augustin entend réserver aux *Oracles sibyllins* dans sa conception de l'histoire universelle. Cette allusion vise aussi, sans doute, à valoriser encore la force et la pertinence de ces oracles par un argument d'autorité historique.

### *Les Libri sibyllini*

Ajoutons encore qu'en un passage isolé de la *ciu.* (III, 17)<sup>51</sup>, vraisemblablement rédigé avant 413, Augustin fait explicitement allusion à des textes oraculaires qui ont joui à Rome

48 AUG., *ciu.*, XVIII, 23, 2 (CSEL 40, 2, p. 299, l. 21-p. 300, l. 5) : « in manus iniquas », inquit, « infidelium postea ueniet ; dabunt autem deo alapas manibus incestis et inpurato ore exspunt uenenatos sputus ; dabit uero ad uerba simpliciter sanctum dorsum. » « et colaphos accipiens tacebit, ne quis agnoscat, quod uerbum uel unde uenit, ut inferis loquatur et corona spinea coronetur ». « ad cibum autem fel et ad sitim acetum dederunt ; inhospitalitatis hanc monstrabunt mensam ». « ipsa enim insipiens tuum deum non intellexisti, ludentem mortalium mentibus, sed et spinis coronasti et horridum fel miscuisti ». « templi uero uelum scindetur ; et medio die nox erit tenebrosa nimis in tribus horis ». « et morte morietur tribus diebus somno suscepto ; et tunc ab inferis regressus ad lucem ueniet primus resurrectionis principio reuocatis ostenso » (« Il tombera ensuite entre les mains des méchants infidèles ; ils donneront à Dieu des soufflets de leurs mains impures, et de leur bouche infecte ils lanceront des crachats empoisonnés. Lui, avec simplicité, présentera aux coups son dos innocent. Il recevra les coups sans rien dire pour qu'on ne reconnaisse pas qu'il est le Verbe et d'où il est venu pour parler aux morts et être couronné d'épines. Pour nourriture ils lui ont donné du fiel, pour boisson du vinaigre : telle est la table inhospitalière qu'ils lui offriront. Insensée ! tu n'as pas reconnu ton Dieu qui se joue des esprits des mortels, mais tu l'as couronné d'épines et lui as préparé un mélange d'horrible fiel. Mais le voile du temple se déchirera et, en plein jour pendant trois heures, il y aura une très sombre nuit. Il mourra et, durant trois jours, la mort l'enveloppera de son sommeil. Et alors, revenu des enfers, il parviendra le premier à la lumière, montrant aux rachetés la résurrection commencée », traduction française de G. Combès, [BA 36], Paris, 1960, p. 559).

49 C'était l'opinion de P. COURCELLE (*o. l.* ci-dessus note 23, p. 178) et de B. ALTANER (*o. l.* ci-dessus note 3, p. 247).

50 Selon EUSÈBE (*Chron.* 89b), la Sibylle d'Érythrée a vécu vers 743 avant J.-C. et selon le *Contre Julien* I, 14 de CYRILLE D'ALEXANDRIE, au cours de la neuvième Olympiade (744-740 avant J.-C.).

51 AUG., *ciu.*, III, 17 (CSEL, 40, 1, p. 140, l. 10-19) : « Quid ? illa itidem ingens pestilentia, quamdiu saeuuit, quam multos peremit ! Quae cum in annum alium multo grauius tenderetur frustra praesente Aesculapio, aditum est ad libros Sibyllinos. In quo genere oraculorum, sicut Cicero in libris de diuinatione commemorat,

d'un statut très officiel depuis l'époque de la royauté jusqu'au temps de l'empereur Honorius, sous le règne duquel un général vandale du nom de Stilicon ordonna leur destruction, que l'on situe entre 404 et 408<sup>52</sup>. Il s'agit des *Libri sibyllini*, dont il est question dans les *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse<sup>53</sup>, les *Antiquités des choses divines* de Varron<sup>54</sup>, le traité sur *La divination* de Cicéron<sup>55</sup> et de nombreuses pages de l'annalistique romaine. Conservés depuis le VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère dans le temple de Jupiter Capitolin, puis dans celui d'Apollon au Palatin, les *Libri sibyllini* contenaient des prescriptions, des rites, des recettes d'origines diverses, ainsi que des injonctions sur les châtements à infliger aux ennemis ou fauteurs de troubles. On les consultait dans les moments de crise nationale pour savoir comment conjurer la colère des dieux et rétablir la *pax deorum* et, avec elle, l'harmonie de la *respublica* ou de l'Empire. Ces *Livres sibyllins*, à peu près complètement disparus aujourd'hui, ne sont pas à confondre avec les *Oracles sibyllins* évoqués jusqu'ici.<sup>56</sup>

magis interpretibus ut possunt seu uolunt dubia coniectantibus credi solet. Tunc ergo dictum est eam esse causam pestilentiae, quod plurimas aedes sacras multi occupatas priuatum tenerent: sic interim a magno imperitiae uel desidia crimine Aesculapius liberatus est. » (« Et puis, cet immense fléau, combien il dura, combien il fit de victimes ! Il se prolongea pendant une nouvelle année avec une virulence accrue, en dépit de la présence d'Esculape. Aussi eut-on recours aux Livres sibyllins. Dans ce genre d'oracles, comme le remarque Cicéron dans son traité *De la divination*, on a coutume de se fier aux interprètes qui font comme ils peuvent ou comme ils veulent des conjectures douteuses. D'après la réponse de ces Livres, la cause du sinistre était que beaucoup de citoyens occupaient et détenaient à leur usage un grand nombre d'édifices sacrés. Et voilà Esculape sauvé pour le moment d'une grave accusation d'impéritie ou de négligence », traduction française de G. Combès, [BA 33], Paris, 1959, p. 479-481). Il n'est pas impossible qu'un passage du *cons. eu.*, I, 27, datant de 406-407 environ, fasse aussi allusion aux *Libri sibyllini* romains.

52 Cf. CLAUD., *IV Cons. Hon.*, 147 ; RUT. NAM., *red.*, 2, 52. 55. Sur ce sujet, voir notamment E. DEMOUGEOT, « Saint Jérôme, les Oracles sibyllins et Stilicon », *REA* 54 (1952) 82-92.

53 DION. HAL., *Ant. Rom.*, IV, 62, 4.

54 Dont un fragment a été conservé par LACT., *Inst. diu.*, I, 6. Cf. B. CARDAUNS, *M. Terentius Varro. Antiquitates rerum diuinarum*, Wiesbaden, 1976.

55 CIC., *diu.*, II, 54.

56 Il n'est pas dans mon propos d'aborder ce vaste sujet dans cet article. Qu'il me soit permis de renvoyer le lecteur aux travaux des spécialistes : C. SCHULTESS, *Die Sibyllinischen Bücher in Rom* (Sammlung gemeinverständlicher wissenschaftlicher Vorträge, Neue Folge, Heft 216), Hambourg, 1895 ; G. BIGONZO, *Le Sibille e i libri sibillini di Roma. Cenni critico-storici*, Gênes, 1877 ; W. HOFFMANN, *Wandel und Herkunft der Sibyllinischen Bücher in Rom*, Leipzig, 1933 ; R. BLOCH, « Origines étrusques des Livres sibyllins », dans *Mélanges Ernout*, Paris, 1940, p. 21-28 ; ID., « La divination romaine et les livres sibyllins », *REL* 40 (1962) 118-120 ; ID., *Les prodiges dans l'antiquité classique*, Paris, 1963, p. 86-111 ; ID., « L'origine des Livres Sibyllins à Rome : méthode de recherches et critique du récit des annalistes anciens », dans E. C. WELSKOPF (éd.), *Neue Beiträge zur Geschichte der alten Welt* 2, Berlin, 1965, p. 281-292 ; ID., *La divination. Essai sur l'avenir et son imaginaire*, Paris, 1991, p. 82-87 ; H. W. PARKE, *Sibyls and Sibylline Prophecy in Classical Antiquity*, Londres-New York, 1988, p. 136-151 (« The Sibyl in Pagan Rome ») et p. 190-215 (« Appendix II : The Libri Sibyllini ») ; J. J. CAEROLS, *Los libri sibyllini en la historiografía latina*, Madrid, 1991 ; J. SCHEID, « Les Livres Sibyllins et les archives des quindécemvirs », dans *La mémoire perdue. Recherches sur l'administration romaine* (CEFR, vol. 243), Rome, 1998, p. 11-26 ; C. SANTI, *I libri sibyllini e i decemviri sacris faciundis*, Rome, 1985 ; ID., « La nozione di prodigio in età regia », *SMSR* 62 (1996) 505-524 ; L. B. PULCI DORIA, « Libri Sibyllini e dominio di Roma », dans I. C. CHIRASSI et T. SEPPILLI (ed.), *Sibille e linguaggi oracolari. Mito, storia, tradizione*, Atti del Convegno Macerato-Norcia, Settembre 1994, Pise-Rome, 1999, p. 277-304 ; C. SANTI, « I Libri sibyllini e il problema delle prime consultazioni », *SMSR* 66 (2000) 21-32 ; B. MURARESKU, « *Oracula Sibyllina* : Aspects of Their History and Political Exploitation », *A Journal of Undergraduate Classical Scholarship* 1 (2001-2002), accessible sur le site internet : [www.logosjournal.org/papers/muraresku\\_2002.html](http://www.logosjournal.org/papers/muraresku_2002.html) ; M. MONACA, *I Libri Sibillini tra religione e politica*, Cosenza, 2003.

### *Survie de l'acrostiche sibyllin au Moyen Âge*

Le poème acrostiche sibyllin dont Augustin a pris connaissance en Afrique et qu'il a rapporté ensuite dans la *ciu.* a connu dans le monde occidental une fortune tout à fait considérable, témoignant une fois de plus – si besoin était – du rayonnement universel de son message et de son œuvre. Le poème est en effet passé au Moyen Âge, où il a été lu et utilisé dans la liturgie, puis mis en musique et enfin traduit dans diverses langues vernaculaires. Mais ce n'est toutefois pas par l'intermédiaire direct de la *ciu.*, qui a pourtant connu une très large diffusion, que le poème s'est transmis au Moyen Âge, mais par le biais d'une homélie longtemps attribuée à Augustin et utilisée dans la liturgie dès le Haut Moyen Âge pour convaincre les non-chrétiens de l'avènement du Messie.

Cette homélie est le *Sermon contre les Juifs, les païens et les ariens*<sup>57</sup>, qui porte parfois le sous-titre de *Sermo de symbolo*. Écrit alors que l'hérésie arienne était à son apogée, ce sermon semble être l'œuvre d'un autre Africain, le diacre Quodvultdeus, ami et correspondant d'Augustin qui sera élu évêque de Carthage entre 437 et 453<sup>58</sup>. Dans sa partie centrale, le sermon, divisé en vingt-deux chapitres, se présente comme une succession de prophéties destinées à prouver la divinité de Jésus (Christ), prophéties tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, puis du monde païen. La section, qui s'étend du chapitre XI au chapitre XVIII, commence par les mots : « *Je m'adresse à vous, ô Juifs* » (« Vos inquam convenio, o Judei »), puis l'auteur, soulignant l'incrédulité de ceux auxquels il s'adresse, enjoint un à un les prophètes Ésaïe (7, 14), Jérémie (Bar 3, 36-38) et Daniel (9, 24 ; 2, 34), puis Moïse (Dt 18, 15.19), David (Ps 71, 11 ; 109, 1 ; 2, 1-2) et Habacuc (3, 2. 5) d'apporter leur témoignage sur la venue du Messie<sup>59</sup>. Sont ensuite convoqués quatre personnages du Nouveau Testament : Siméon (Lc 2, 29), Zacharie, Élisabeth (Lc 1, 17. 43) et Jean-Baptiste (Lc 3, 16)<sup>60</sup>; et enfin deux païens : Virgile (*buc.* 4, 7) et Nabuchodonosor (Dan 3, 91)<sup>61</sup>. La dernière prophétie sollicitée est celle de la *Sibylle*, dont l'auteur reproduit fidèlement les vingt-sept hexamètres de la *Cité de Dieu*<sup>62</sup>, précédés de la brève introduction suivante :

57 Cf. CPL n° 404. Pour une édition de l'œuvre, cf. PL, 42, col. 1117-1130, et aujourd'hui le volume LX du Corpus Christianorum, Series Latina, *Opera Quodvultdeo Carthaginensi episcopo tributa*, édité par R. BRAUN, Turnhout, 1976, p. 225-258. Sur l'influence que ce sermon exerça au Moyen Âge, cf. K. STRECKER, « "Iam noua progenies coelo demittitur alto" », *StMed* 5 (1932) 167-186 et, plus récemment, N. HENRARD, « La *Passion d'Augsbourg* : un texte dramatique occitan ? », dans N. HENRARD - P. MORENO - M. THIRY-STASSIN (éds.), *Convergences médiévales : épopée, lyrique, roman. Mélanges offerts à Madeleine Tyssens*, Bruxelles, 2001, p. 243-256, spécialement 248-253.

58 Quodvultdeus cite également de nombreux vers latins des *Oracles sibyllins* dans deux autres textes qui lui sont attribués : Le *Liber promissionum et praedictorum Dei* et *Le demi-temps, avec les prodiges de l'Antichrist (Demidium temporis in signis antichristi)* ; cf. QUODVULTDEUS, *Livre des promesses et des prédictions de Dieu*, introduction, texte latin, traduction et notes par René BRAUN (SC 101-102), Paris, 1964 ; SC 102, p. 714-715 pour la liste des occurrences. Tous les oracles cités par Quodvultdeus figurent dans la deuxième partie de l'actuel livre 8, à l'exception de trois vers tirés du livre 6, et ils proviennent tous de *ciu.* XVIII, 23, qui en est donc la source la plus directe.

59 *Sermo contra Iudaeos, Paganos et Arianos*, XI-XIII.

60 *Ibid.*, XIV.

61 *Ibid.*, XV.

62 *Ibid.*, XVI, 3. Immédiatement après l'acrostiche, l'auteur du sermon cite (XVI, 4) l'ensemble des vers sibyllins qu'Augustin avait empruntés à Lactance et qu'il avait cités dans la deuxième partie de son « excursus » sur les *Oracles sibyllins (ciu., XVIII, 23, 2)*. Il est intéressant de relever que ces oracles « christologiques » se retrouvent également sous une forme amplifiée dans des manuscrits du Haut Moyen Âge portant le titre de *Dicta Sibyllae magae*, où ils constituent un *centon* ; sur ce sujet, cf. B. BISCHOFF, « Die lateinischen Übersetzungen und Bearbeitungen aus den *Oracula Sibyllina* », dans *Mélanges Joseph de Ghellinck*, S. J.,

« Proclamons ce que la Sibylle prédit sur le Christ, pour que le front des Juifs comme celui des païens soit frappé d'une pierre et pour que tous les ennemis du Christ soient abattus, tels Goliath, par son épée. Écoutez ce qu'elle dit »<sup>63</sup>. La convocation successive de ces dix figures bibliques et des trois personnages païens appelés à apporter leur témoignage en réponse à la demande d'un *lector* recelait des potentialités dramatiques dont l'exploitation donna naissance à la mise en scène théâtrale de l'*Ordo prophetarum*.

Cette homélie pseudo-augustinienne était lue à la veille de Noël dès le Haut Moyen Âge et la prophétie sibylline qu'elle contient a servi de base à l'exécution d'un chant de la Sibylle (le *cantus Sibyllae*) durant les matines de Noël en France, en Italie, en Castille et surtout dans les pays catalans, dès le X<sup>e</sup> siècle en tout cas. Au XIII<sup>e</sup> siècle, le chant de la Sibylle se célèbre aussi en langues vernaculaires en France, en Provence et dans les pays catalans. C'est là qu'il a perduré jusqu'à nos jours malgré l'interdiction qui le frappe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>. Ce *Cant de la Sibil•la* est certainement le plus ancien exemple de dramaturgie catalane, les premières versions musicales connues datant du X<sup>e</sup> siècle. Elles sont aujourd'hui accessibles grâce aux enregistrements de Jordi Savall et de son ensemble Hesperion XX, qui les ont récemment exhumées<sup>65</sup>. Parmi les premières copies connues des vers sibyllins du *Iudicii signum* postérieures à saint Augustin, trois appartiennent à des *Florilèges* du IX<sup>e</sup> siècle. Dans deux d'entre eux, les vers figurent sans musique, tandis que dans le troisième, provenant de l'église de Saint-Oyan (Jura), une main plus tardive a ajouté une notation à la copie originale (Paris, B. N., lat. 2832). L'un des témoignages musicaux les plus anciens apparaît dans des miscellanées du monastère Saint-Martial de Limoges datant des IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles (Paris, B. N., lat. 1154). La principale nouveauté de la version des vers sibyllins du manuscrit de Saint-Martial par rapport à ceux de Saint-Oyan tient à leur présentation. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une présentation littéraire qui, à l'exception des neumes, ne se distingue en rien de celle de saint Augustin, alors que dans la version de Saint-Martial les vers deviennent une composition avec un refrain, et c'est sous cette forme que le texte s'est diffusé. Le refrain est constitué par le premier vers du poème : « *Iudicii signum tellus sudore madescet* », qui alterne avec treize couplets, regroupant deux par deux les vingt-six vers suivants. Dans toutes les strophes, ou distiques, la même ligne mélodique se répète, ne variant que sur des points de détail.

Si le lieu et le moment où les vers de la Sibylle furent mis en musique sont difficiles à déterminer avec précision, il n'est pas davantage aisé de savoir quand le sermon du pseudo-Augustin dans lequel ils sont inclus entra dans la liturgie. On sait seulement qu'un

Tome 1, Gembloux, 1951, p. 121-147 (= *Mittelalterliche Studien. Ausgewählte Aufsätze zur Schriftkunde und Literaturgeschichte*, Bd. 1, Stuttgart, 1966, p. 150-171). L'illustre paléographe cite aussi un centon de vers sibyllins sur la passion du Christ et son retour au Jugement dernier. Cette composition commence par le vers « Veniet enim rex omnipotens » et figure pour la première fois dans des manuscrits du VIII<sup>e</sup> siècle.

63 *Ibid.*, XVI, 2 : « Qui Sibylla uaticinando etiam de Christo clamauerit in medium proferamus, ut ex uno lapide utrorumque frontes percutiantur, iudaeorum scilicet atque paganorum, atque solo gladio, sicut Goliath, Christi omnes percutiantur inimici. Audite qui dixerit. »

64 Le Concile de Trente le supprime de la Liturgie des Heures.

65 Enregistrements : *El Cant de la Sibil•la I. Catalunya*, Montserrat Figueras, La Capella Reial de Catalunya, direction : Jordi Savall, Auvidis France, 1988/1996 (ES 8705) ; *El Canto de la Sibila II. Galicia. Castilla*, Montserrat Figueras, La Capella Reial de Catalunya, Jordi Savall, Auvidis France, 1996 (ES 9900) ; *El Cant de la Sibil•la. Mallorca. València*, Montserrat Figueras, La Capella Reial de Catalunya, direction : Jordi Savall, Alia Vox, 1999 (AV 9806).

*Ordo Romanus* écrit avant 1143 dit, en se référant à la liturgie pontificale de Noël : « *Aux matines de la veille de Noël... À la quatrième leçon le sermon de saint Augustin Vos inquam convenio, o Iudei. Dans la quatrième [leçon] on chante les vers du Iudicii Signum* » (« In vigilia Natalis Domini ad Matutinum... Quarta lectio sermo sancti Augustini : Vos inquam convenio, o Iudei. In quarta cantantur sibyllini versus : Iudicii Signum »). C'est dire que pendant la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, dans la chapelle pontificale, le *Sermo contra Iudaeos, paganos et Arianos*, avec les vers chantés de la Sibylle cités par Augustin, était devenu l'une des leçons des matines de Noël, pratique déjà courante à l'époque dans certains points de la péninsule ibérique.<sup>66</sup>

*Remarque sur l'origine de la juxtaposition des sibylles païennes et des prophètes de l'Ancien Testament dans l'iconographie de l'art chrétien*

Notons enfin que c'est sans doute l'interprétation augustinienne et quodvultdénne des oracles sibyllins comme pendants païens des prophéties juives qui est à l'origine de la mise en parallèle des *sibylles* du catalogue de Varron<sup>67</sup> et des *prophètes* de l'Ancien Testament qui apparaît dans l'iconographie de l'art chrétien<sup>68</sup> dès le XI<sup>e</sup> siècle pour atteindre son point culminant au début du XVI<sup>e</sup> à Rome dans la chapelle Sixtine peinte par Michel-Ange<sup>69</sup>. Certes, ce parallélisme entre les *sibylles* et les *prophètes* de l'Ancien Testament s'esquissait déjà

66 Sur ce sujet, cf. F. RAUGEL, « Le chant de la Sibylle d'après un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle conservé aux archives de l'Hérault, dans *Actes du congrès d'histoire de l'art, Paris, 1921*, vol. III, Paris, 1923-1924, p. 774-783 ; S. CORBIN, « Le *Cantus Sibyllae* : origine et premiers textes », *Revue de musicologie* 34 (1952) 1-10 ; EAD., *Essai sur la musique religieuse portugaise au Moyen Âge (1100-1385)*, Paris, 1952, p. 285-290 ; M. SANCHIS GUARNER, *El Cant de la Sibil·la. Antiga cerimònia nadalenca*, Valence, 1956 ; N. O'CONNOR, *A Study of the Sibyl Chant and its Dramatic Performance in the Spanish Church (Ninth to Sixteenth Centuries)*, Unpublished Dissertation of the University of St Andrews, 1984 ; E. SUÁREZ DE LA TORRE, « La Sibila : pervivencia literaria y proceso de dramatización », *Castilla* 6/7 (1983-84) 113-141 ; J. HOFFEN, *Contribution à l'étude de la Sibylle médiévale* (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 296), Paris, 1984, p. 21-27 ; M. GÓMEZ MUNTANÉ, *La música medieval*, Barcelone, 1980, p. 31-55 ; EAD., *El Canto de la Sibila*, 2 volumes, Madrid, 1996-1997 ; A. PUIGARNAU TORRELLO, « Muerte e Iconoclastia en la Cataluña medieval », dans *Milenio : Miedo y religión*, Universidad de La Laguna (Tenerife, Islas Canarias), 3-6 de Febrero del 2000, accessible sur le site internet : [www.ull.es/congresos/conmirel/puigarnal.html](http://www.ull.es/congresos/conmirel/puigarnal.html) ; E. SUÁREZ DE LA TORRE, « La Sibila, Casandra y la reina de Saba », dans *El perfil de las sombras* a cura de F. DE MARTINO i C. MORENILLA (El Teatro clásico al marc de la cultura grega i la seua pervivència dins la cultura occidental V, 2-5 de maig 2001), Bari, 2002, p. 499-528, en particulier p. 512-514.

67 Ce catalogue, qui se composait des sibylles de Perse, de Libye, de Delphes, de Cimmérie, d'Érythrée, de Samos, de Cumès, de l'Héllespont, de Phrygie et de Tibur, nous est connu grâce à LACT. (*Inst. diu.*, I, 6, 7-14 [CSEL 19, Pars I, Sect. I, p. 20-23]). Au XV<sup>e</sup> siècle, ce catalogue sera augmenté de deux prophétesses : Agripa et Europa.

68 Cf. E. MÂLE, *L'art religieux du XIII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, 1919<sup>4</sup> (1898), p. 339-343 ; ID., *L'art religieux de la fin du Moyen Âge en France*, Paris, 1949<sup>5</sup> (1908), p. 254-279 ; L. RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, II, 1, Paris, 1956, p. 420-430 ; G. SEIB, « Sibyllen », dans E. KIRSCHBAUM (éd.), *LCI* 4 (1972) 150-153 ; REDAKTION, « Propheten », dans ID. (éd.), *o. l.* 3 (1972) 461-462 ; F. GAY, « Sibille », dans *Enciclopedia dell'arte medievale* X (1999) 586-589.

69 Sur ce sujet, voir notamment H. W. PFEIFFER, « Gemalte Theologie in der Sixtinischen Kapelle. Teil III : Die Sibyllen und Propheten », *AHP* 33 (1995) 91-116. Michel-Ange a peint les sibylles de Delphes, de Cumès, de Libye, de Perse et d'Érythrée, en alternance avec les prophètes Ésaïe, Daniel, Jérémie, Ézéchiël et Joël, auxquels s'ajoutent Zacharie et Jonas représentés aux extrémités du plafond. Ainsi, chaque sibylle est flanquée de deux prophètes et chaque prophète fait face à une sibylle.

chez Lactance<sup>70</sup>, et même chez certains apologistes antérieurs, comme Théophile d'Antioche par exemple<sup>71</sup>, mais nulle part il n'atteint l'ampleur que lui confère Augustin dans la *Cité de Dieu* et que *Quodvultdeus* – si c'est bien lui qui en est l'auteur – reprendra et développera dans son *Sermon contre les Juifs, les païens et les ariens*, assurant ainsi sa diffusion et sa survie à travers les âges<sup>72</sup>.

70 LACT., *Inst. diu.*, IV, 13, 21 (CSEL 19, Pars I, Sect. II, p. 322) ; *ibid.*, VII, 19, 9 (CSEL 19, Pars I, Sect. II, p. 646) : « quod etiam Sibylla cum prophetis (= Es 2, 18) congruens futurum esse praedixit », à propos de Or sib 8, 224 : « Les mortels rejeteront leurs idoles et toute leur richesse », traduction personnelle).

71 THEOPH. ANT., *Aut.*, 2, 36 : « Or, la Sibylle, qui fut prophétesse chez les Grecs et le reste des nations, commence sa prophétie en faisant des reproches en ces termes à la race des hommes » (Σίβυλλα δέ, ἐν Ἑλλησιν καὶ ἐν τοῖς λοιποῖς ἔθνεσιν γενομένη προφήτις, ἐν ἀρχῇ τῆς προφητείας αὐτῆς ὀνειδίζει τὸ τῶν ἀνθρώπων γένος, λέγουσα), puis vient un long oracle correspondant au fragment 3 de l'édition de J. GEFFCKEN (*Die Oracula Sibyllina* [GCS 8], Leipzig, 1902, p. 230-232), traduction de Jean SENDER [SC 20], Paris, 1948. Plus généralement, voir T. SARDELLA, « Apollo, Istaspe e la Sibilla : la cristianizzazione degli oracoli pagani da Giustino a Clemente », *Hestiasis. Studi di Tarda Antichità offerti a S. Calderone*, vol. V, Messine, 1988, p. 295-329 ; G. J. M. BARTELINK, « Die Oracula Sibyllina in den frühchristlichen griechischen Schriften von Justin bis Origenes (150-250 nach Chr.) », dans *Early Christian Poetry. A Collection of Essays* edited by J. DEN BOEFT-A. HILHORST, Leyde, 1993, p. 23-33 ; T. SARDELLA, « La Sibilla nella tradizione greca cristiana. Dalla scuola di Alessandria ed Eusebio di Cesarea », dans I. C. CHIRASSI et T. SEPPILLI (ed.), *o. l. ci-dessus* note 56, p. 581-602 ; G. SFAMENI GASPARRO, « La Sibilla voce del Dio per pagani, ebrei e cristiani : un modulo profetico al crocevia delle fedi », dans *ibid.*, p. 505-553.

72 Voir T. SARDELLA, *o. l. ci-dessus* note 71, p. 582 : « Ma fu soprattutto il verdetto finale di Agostino, che attribuiva agli oracoli della Sibilla valore di insegnamento per i fondamenti della religione cristiana, a segnare il destino della profetessa e a garantirle un futuro nell'occidente cristiano. »

ANNEXES  
POÈME ACROSTICHE DU LIVRE 8 DES ORACULA SIBYLLINA

- I** Ἰδρώσει δὲ χθών, κρίσεως σημείον ὅτ' ἔσται. 217  
Quand le signe du jugement sera là, la terre se couvrira de sueur.
- H** Ἦξει δ' οὐρανόθεν βασιλεὺς αἰῶσιν ὁ μέλλων,  
Le futur roi viendra du ciel pour l'éternité,
- Σ** Σάρκα παρῶν πᾶσαν κρίνει καὶ κόσμον ἅπαντα.  
présent pour juger toute chair et le monde entier.
- O** Ὅψονται δὲ θεὸν μέρορες πιστοὶ καὶ ἄπιστοι 220  
Les mortels, fidèles et infidèles, verront Dieu,
- Υ** Ὑψιστον μετὰ τῶν ἀγίων ἐπὶ τέρμα χρόνοιο.  
le Très Haut, avec ses saints, à la fin des temps.
- Σ** Σαρκοφόρων δ' ἀνδρῶν ψυχὰς ἐπὶ βήματι κρίνει,  
À son tribunal, il jugera l'âme des hommes revêtus de chair,
- X** Χέρσος ὅταν ποτὲ κόσμος ὅλος καὶ ἄκονθα γένηται.  
lorsque le monde entier sera devenu terre inculte et épine.
- P** Ῥίψουσιν δ' εἰδῶλα βροτοὶ καὶ πλοῦτον ἅπαντα.  
Les mortels rejeteront leurs idoles et toute leur richesse.
- E** Ἐκκαύσει δὲ τὸ πῦρ γῆν οὐρανὸν ἠδὲ θάλασσαν 225  
Dans sa course, le feu consumera la terre, le ciel
- I** Ἰχνεῦον, ῥήξει τε πύλας εἰρκτῆς Ἄϊδαο.  
et la mer, et il brisera les portes de la prison d'Hadès.
- Σ** Σὰρξ τότε πᾶσα νεκρῶν ἐς ἐλευθέριον φάος ἦξει  
Alors toute la chair des morts, de ceux qui sont saints, surgira
- T** Τῶν ἀγίων ἀνόμους δὲ τὸ πῦρ αἰῶσιν ἐλέγξει.  
à la lumière de la liberté. Quant aux impies, le feu les tourmentera éternellement.
- O** Ὅπῃσά τις πράξας ἔλαθεν, τότε πάντα λαλήσει  
Tout ce qu'il a fait en secret, chacun le dira alors ouvertement.
- Σ** Στήθεα γὰρ ζοφόνετα θεὸς φωστῆρσιν ἀνοίξει. 230  
Car les cœurs devenus obscurs, Dieu les ouvrira par des rayons de lumière.

- Θ Ἐρῆνος δ' ἐκ πάντων ἔσται καὶ βρυγμὸς ὀδόντων.  
De tous s'échapperont plainte et grincement de dents.
- Ε Ἐκλείψει σέλας ἡελίου ἄστρον τε χορεῖαι.  
La splendeur du soleil disparaîtra, de même que les rondes des étoiles.
- Ο Οὐρανὸν εἰλίξει μήνης δέ τε φέγγος ὀλεῖται.  
Il enroulera le ciel et la clarté de la lune s'éteindra.
- Υ Ὑψώσει δὲ φάραγγας, ὀλεῖ δ' ὑψώματα βουνῶν,  
Il haussera les ravins et abattra les hauteurs des collines.
- Υ Ὑψος δ' οὐκέτι λυγρὸν ἐν ἀνθρώποισι φανεῖται. 235  
Plus aucune malfaisance hautaine n'apparaîtra chez les hommes.
- Ι Ἴσα δ' ὄρη πεδίοις ἔσται καὶ πᾶσα θάλασσα  
Les montagnes seront égales aux plaines et la mer tout entière
- Ο Οὐκέτι πλοῦν ἔξει. γῆ γὰρ φρυχθεῖσα τότ' ἔσται  
ne sera plus navigable. Car la terre, avec les sources,
- Σ Σὺν πηγαῖς, ποταμοὶ τε καχλάζοντες λείψουσιν.  
sera alors desséchée. Et les fleuves bouillonnants disparaîtront.
- Σ Σάλπιγξ δ' οὐρανόθεν φωνὴν πολύθρηνον ἀφήσει  
Une trompette fera entendre du ciel une voix pleine de désolation,
- Ω Ὠρούσα μύσος μελέων καὶ πῆματα κόσμου. 240  
hurlant l'abomination des méchants et les épreuves du monde.
- Τ Ταρτάρειον δὲ χάος δείξει τότε γαῖα χανοῦσα.  
Alors la terre s'entrouvrant fera voir l'abîme du Tartare.
- Η Ἠξουσιν δ' ἐπὶ βῆμα θεοῦ βασιλῆος ἅπαντες.  
Ils viendront tous au tribunal du Dieu-roi.
- Ρ Ῥεύσει δ' οὐρανόθεν ποταμὸς πυρὸς ἠδὲ θεοῦ.  
Un fleuve de feu et de soufre se répandra du ciel.
- Σ Σῆμα δέ τοι τότε πᾶσι βροτοῖς, σφρηγὶς ἐπίσημος  
Signe alors pour tous les mortels, sceau bien visible
- Τ Τὸ ξύλον ἐν πιστοῖς, τὸ κέρασ τὸ ποθούμενον ἔσται, 245  
sera le bois parmi les croyants, la corne désirée,

- A** Ἄνδρῶν εὐσεβέων ζωή, πρόσκομμα δὲ κόσμου,  
vie des hommes pieux, mais scandale du monde,
- Υ** Ὑδασι φωτίζον κλητοὺς ἐν δώδεκα πηγαίς  
illuminant les élus dans les eaux de douze sources.
- P** Ῥάβδος ποιμαίνουσα σιδηρείη γε κρατήσει.  
Une houlette de berger en fer dominera.
- O** Οὗτος ὁ νῦν προγραφεὶς ἐν ἀκροστιχίῳ θεὸς ἡμῶν  
Celui qui a maintenant ses initiales écrites en acrostiche est notre Dieu
- Σ** Σωτὴρ ἀθάνατος βασιλεὺς, ὁ παθὼν ἔνεχ' ἡμῶν. 250  
sauveur, roi immortel, qui a souffert pour nous.
- ὄν Μωσῆς ἐτύπωσε προτείνας ὠλένας ἀγνάς 251  
C'est Lui que Moïse figura en étendant ses bras sacrés,
- νικῶν τὸν Ἀμαλήκ πιστεῖ, ἵνα λαὸς ἐπιγῶ  
remportant la victoire sur Amaleq par la foi, afin que le peuple reconnaisse
- ἐκλεκτὸν παρὰ πατρὶ θεῶ καὶ τίμιον εἶναι  
que sont élus et précieuses auprès de Dieu le Père,
- τὴν ῥάβδον Δαυὶδ καὶ τὸν λίθον, ὅνπερ ὑπέστη,  
la houlette de David et la pierre qu'il a promise ;
- εἰς ὃν ὁ πιστεύσας ζωὴν αἰώνιον ἔξει. 255  
celui qui aura cru en elle aura la vie éternelle.

**LE TOUT FAIT FRANÇOIS**  
**Par Gentian Hervet d'Orléans, chanoine de Rheims**

I l y aura tel signe au dernier jugement  
 E n terre grande humeur : & du haut firmament  
 S uyvant le dit de Dieu lors on verra descendre  
 U n Roy pour iugement à tout le monde rendre  
 S ans aucun excepter : c'est le Roy éternel,  
 C hascun le pourra veoir fidele et infidele  
 H autement eslevé, accompagné des Anges,  
 R esuscitans les corps qui sont tournez en fanges.  
 I l rendra à chacun selon qu'il aura fait,  
 S ans nulle acception de juste ou imparfait,  
 T out le monde sera sans labeurs & verdures  
 F ruict ne croistra en terre, ains des espines dures.  
 I mages les humains & richesses lairront :  
 L 'air & toutes les eaux, terre et ciel brusleront.  
 Z èle de Dieu aux bons, les fera de main forte  
 D es noirs lieux infernaux rompra serrures et porte  
 E t aux Saints donnera la lumière éternelle.  
 D es malings punira toute offense mortelle,  
 I ugeant qu'au feu d'enfer soient éternellement  
 E t leurs ames & corps sans nul allègement.  
 U n chacun cognoistra devant Dieu son offense  
 S eul est Dieu qui sçait tout ce qu'on fait, dit, ou pense.  
 A lors il y aura un grincement de dents,  
 U n dueil perpétuel en regrets et tourmens  
 U n hydeux changement sera de toutes choses  
 E stoilles on verra en ténèbres encloses :  
 V oire mesme au Soleil la clarté defaudra  
 R ien ne luyra au ciel, la Lune s'esteindra.  
 C ondescendre aux bas lieux Dieu fera les montagnes  
 R endant la terre unie en pleines et campagnes.  
 U n chaos se fera des champs et de la mer.  
 C ourir nul ne pourra, ny sur l'onde ramer.  
 I l se fera par foudre en terre mainte fente.  
 F ontaines ny ruyseaux n'auront cours ny descente.  
 I ncontinent après d'une trompe on oyra  
 E n ces bas lieux le son, qui horrible sera  
 P our les pauvres pécheurs, lesquels tost pour leur vice  
 O n voirra ressentir du haut Dieu la iustice.  
 U n gouffre dans la terre obscur se montrera.  
 R oy, Prince & tout Seigneur devant Dieu paroistra

N 'osant lever les yeux devant sa claire face  
O r du ciel descendra un feu qui tout efface,  
U n fleuve empuanti plain de souffre et ordure.  
S uyvant de chascun vers la premiere peinture,

Tu verras en escrit : JÉSUS CHRIST  
FILS DE DIEU, SAUVEUR CRUCIFIÉ  
POUR NOUS,

en ce bas lieu<sup>73</sup>.

73 *De la Cité de Dieu...* le tout fait françois par Gentian Hervet d'Orléans, chanoine de Rheims. Quatrième édition. À Paris, chez Eustache Foucault, rue Saint-Jacques, à la Coquille... M.DCX, p. 625 (Bibl. du Grand Séminaire de Montpellier).